

Cote du document: EB 2020/130/R.20/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 8 e) iv) a)
Date: 11 septembre 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

République de Côte d'Ivoire

Programme d'options stratégiques pour le pays

2020-2025

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Lisandro Martin

Directeur régional
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Abdoul Wahab Barry

Chef de pôle/directeur de pays
téléphone: +225 09 335028
courriel: a.barry@ifad.org

Odile Sarassoro

Chargée d'appui au programme de pays
téléphone: +225 89 423446
courriel: o.sarassoro@ifad.org

John Hurley

Économiste régional principal
téléphone: +39 06 5459 2971
courriel: j.hurley@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États
membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trentième session
Rome, 8-11 septembre 2020

Pour: **Examen**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays	iii
Résumé	iv
I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural – principales difficultés et perspectives	1
II. Contexte institutionnel et cadre de l'action publique	2
III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience	3
IV. Stratégie de pays	4
A. Avantage relatif	4
B. Groupe cible et stratégie de ciblage	4
C. Finalité et objectifs stratégiques	5
D. Éventail des interventions du FIDA	8
V. Innovations et reproduction à plus grande échelle au service de résultats durables	9
VI. Exécution du COSOP	9
A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement	9
B. Ressources consacrées aux activités hors prêts	10
C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement	10
D. Participation des bénéficiaires et transparence	11
E. Modalités de gestion du programme	11
F. Suivi-évaluation	12
VII. Gestion des risques	12

Appendices

I. COSOP results management framework	
II. Transition scenarios	
III. Agricultural and the rural sector issues	
IV. SECAP background study	
V. COSOP preparation process	
VI. Strategic partnerships	
VII. South-South and Triangular Cooperation Strategy	
VIII. Country at a glance	
IX. Financial management issues summary	
X. Rome-based agencies collaboration	
XI. ILO contribution and collaboration opportunities	
XII. Lessons and implications from previous and ongoing operations	

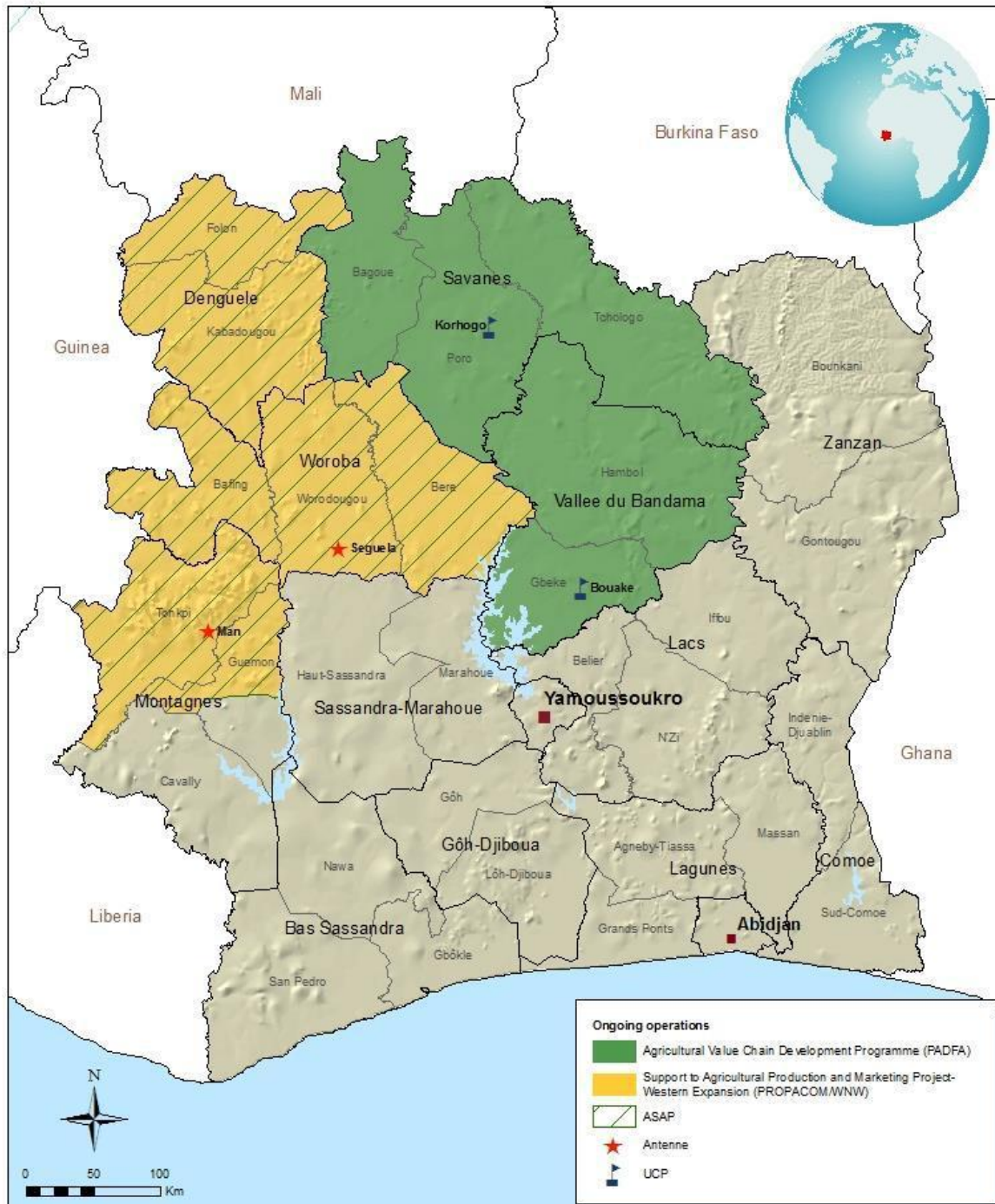
Équipe d'exécution du COSOP

Directeur régional:	Lisandro Martin
Directeur/Chargé de programme de pays:	Abdoul Wahab Barry
Économiste régional:	John Hurley
Spécialiste technique:	Jonathan Agwe
Spécialiste climat et environnement:	Amath Pathe Sene
Responsable des finances:	Radu Damianov
Juriste:	Adriana Jáuregui

Sigles et acronymes

BAfD	Banque africaine de développement
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
FIDA12	Douzième reconstitution des ressources du FIDA
OS	Objectif stratégique
PADFA	Programme d'appui au développement des filières agricoles
PND	Plan national de développement
PNIA	Programme national d'investissement agricole

Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays



Source: 08/02/2019

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Résumé

1. La République de Côte d'Ivoire est la troisième économie d'Afrique de l'Ouest, derrière le Nigéria et le Ghana, et la plus grande économie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Premier exportateur mondial de cacao et de noix de cajou brutes, le pays est une puissance agricole majeure dans la région. L'agriculture représente environ 21% du PIB et 40% des recettes tirées de l'exportation, et emploie la moitié de la population active. Malgré une croissance économique constante depuis la fin de la crise sociopolitique de 2011, la pauvreté est très répandue, en particulier dans les zones rurales.
2. Le Plan national de développement (PND) pour la période 2016-2020, qui sert de socle aux réformes structurelles décidées par le Gouvernement, s'articule tout particulièrement autour de la promotion de la transformation des produits agricoles, destinée à accroître leur valeur et à stimuler la création d'emplois et de richesses. À cause des retombées négatives de la COVID-19 sur les activités économiques, la croissance du PIB devrait être ramenée à environ 3% en 2020, contre 7% en 2019. L'insécurité alimentaire risque d'augmenter à l'échelle nationale et de toucher en particulier les groupes vulnérables, notamment les petits producteurs, les femmes et les jeunes.
3. C'est dans ce contexte délicat que le présent programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) fait fond sur les enseignements tirés des projets financés par le FIDA et d'autres partenaires de développement en matière de performance, en vue de préparer le terrain et de permettre ainsi que les projets financés par le FIDA obtiennent des résultats beaucoup plus solides. Il propose un changement de paradigme concernant la façon dont le FIDA intervient dans le pays:
 - i) en accordant une plus grande attention à la gestion et à l'évaluation des projets;
 - ii) en renforçant la coopération avec les pouvoirs publics et d'autres acteurs, en particulier le secteur privé;
 - iii) en restructurant ou en annulant rapidement tout projet non performant;
 - iv) en déployant des efforts nettement plus importants pour recenser et appuyer les agents du changement;
 - v) en appliquant une stratégie de gestion des risques plus solide.
4. Le présent COSOP se fonde sur le PND, la transformation progressive de l'économie de la Côte d'Ivoire, les avantages comparatifs du FIDA et le contexte post-COVID-19, et s'articule autour de trois objectifs stratégiques:

Objectif stratégique 1 (OS 1): améliorer les politiques nationales et renforcer les institutions nationales par le truchement de partenariats efficaces. L'OS 1 vise à instaurer un cadre favorable au développement des filières agricoles.

Objectif stratégique 2 (OS 2): accroître la productivité et renforcer la résilience des petits producteurs face aux changements climatiques. L'OS 2 vise à promouvoir une agriculture résiliente face aux changements climatiques, et à augmenter la productivité et la production de manière durable.

Objectif stratégique 3 (OS 3): renforcer la création de valeur ajoutée et l'accès aux marchés. L'OS 3 vise à favoriser la création de valeur ajoutée et à améliorer l'accès aux marchés de manière à promouvoir les microentreprises et les petites et moyennes entreprises rurales et à offrir des perspectives inclusives et durables aux communautés vulnérables, notamment les femmes pauvres, les jeunes et les personnes handicapées.
5. Axé sur les régions les plus pauvres du pays, le COSOP s'adressera à toutes les parties prenantes opérant dans toutes les filières, en particulier les femmes rurales, les jeunes et les personnes handicapées, tout en renforçant les partenariats avec le secteur privé. Les filières seront sélectionnées à partir d'études de diagnostic qui recenseront les obstacles et les possibilités en matière

de création d'emplois, d'augmentation des revenus et de promotion du renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le FIDA continuera d'axer son appui sur la résilience face aux changements climatiques et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) pertinents.

République de Côte d'Ivoire

Programme d'options stratégiques pour le pays

I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural – principales difficultés et perspectives

1. Ces dix dernières années, la République de Côte d'Ivoire a enregistré l'une des croissances économiques les plus rapides au monde. Après la crise sociopolitique de 2011, l'économie a rapidement rebondi et affiché un taux de croissance annuel moyen de 8% entre 2012 et 2019. En 2020, la croissance a été freinée par la COVID-19, qui a entraîné un ralentissement de diverses activités économiques. Néanmoins, les grands investissements en matière d'infrastructures n'ont pas cessé, jetant ainsi les bases d'investissements plus importants dans les secteurs productifs, notamment l'agriculture (cultures, élevage, pêche et sylviculture). Des mesures ont été prises pour diversifier la base d'exportation, qui repose désormais principalement sur les matières premières, réduisant ainsi la vulnérabilité aux chocs extérieurs. Le pays reste exposé à un risque modéré de surendettement extérieur, mais dispose d'une marge de manœuvre limitée pour absorber les chocs.
2. Malgré des chiffres de croissance très positifs, le taux de pauvreté reste toujours aussi élevé. Bien que le Gouvernement ait adopté des réformes structurelles en vue d'améliorer ses performances macroéconomiques, la croissance économique ne s'est pas traduite par un développement inclusif. L'incidence de la pauvreté a peu diminué, passant de 48,9% en 2008 à 46,3% en 2015¹, et la Côte d'Ivoire se classe au 165^e rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain de 2019. Les chiffres relatifs à la pauvreté attestent de l'existence de fortes disparités au niveau économique, social et géographique. La pauvreté rurale est estimée à plus de 70%, alors qu'elle est inférieure à 25% dans les zones urbaines. Les inégalités de revenus restent élevées, ainsi qu'en atteste l'indice de Gini, qui était de 41,5 en 2015².
3. L'insécurité alimentaire reste un défi, en particulier au sein des populations rurales, notamment dans l'ouest et le nord de la Côte d'Ivoire. Au niveau national, 30% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique. Soucieux de montrer sa détermination à atteindre les objectifs de la Décennie d'action pour la nutrition, le Gouvernement s'est joint à l'initiative "Renforcer la nutrition" en 2013. En 2016, il a créé un Conseil national pour la nutrition, dirigé par le Premier Ministre, en vue d'assurer la coordination des activités y relatives au plus haut niveau.
4. Les femmes et les jeunes sont particulièrement exposés à la pauvreté. Selon une analyse de la pauvreté fondée sur le genre, la pauvreté est plus répandue chez les femmes vivant en milieu rural (63,6%) et les jeunes ruraux de moins de 25 ans (64,6%) en raison du manque d'accès aux ressources (eau, terre, engrais et équipement) et à un emploi décent. Les inégalités entre hommes et femmes sont marquées, comme le suggère l'indice de l'égalité du genre de la Banque africaine de développement (BAfD), selon lequel la Côte d'Ivoire se classe au 43^e rang sur 52 pays africains.
5. Le secteur agricole est un domaine où les possibilités d'amélioration sont nombreuses. Il emploie près de 51,2% de la population économiquement active du pays et représente 21% du PIB et plus de 60% des recettes d'exportation³.

¹ Selon les résultats provisoires de la dernière enquête sur le niveau de vie des ménages (2019), le taux de pauvreté a été ramené à 37,2% en 2018, contre 51% en 2011.

² Banque mondiale.

³ Ministère de l'économie et des finances (2015).

Pendant des années, la Côte d'Ivoire a privilégié les cultures de rente. Toutefois, le pays devra redoubler d'efforts pour stimuler la productivité s'il entend étendre ses activités et devenir un fournisseur de denrées alimentaires fiable et durable sur les marchés nationaux et régionaux.

6. Le Gouvernement ivoirien et les partenaires de développement sont conscients que le secteur rural a été pénalisé par un certain nombre de facteurs, notamment:
 - i) une faible productivité imputable à la faible utilisation d'intrants et de moyens de mécanisation modernes; ii) un accès difficile aux marchés; iii) des difficultés d'accès aux services financiers; iv) la faiblesse de l'entrepreneuriat rural et des activités non agricoles; v) la faiblesse des organisations agricoles, en particulier des organisations paysannes. Conscient de cette dernière question, le Gouvernement a pris des mesures pour structurer les agriculteurs en coopératives et les acteurs des différentes filières en plateformes interprofessionnelles, dans le but de gagner en efficacité et de créer un espace propice aux transactions commerciales, au dialogue entre les parties prenantes et au développement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises implantées en milieu rural (voir l'appendice III).
7. Parallèlement aux difficultés décrites ci-dessus, les petits agriculteurs se heurtent aux effets des changements climatiques, qui rendent les précipitations plus irrégulières et réduisent la durée de la saison des récoltes. L'indice GAIN de vulnérabilité aux changements climatiques de la Côte d'Ivoire est l'un des plus élevés au monde; le pays figure au 142^e rang sur 181⁴. La vulnérabilité du pays est également liée à la surexploitation des forêts. Le recul des terres forestières a entraîné une diminution de la fertilité des sols, une érosion et une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (voir l'appendice IV).
8. Les possibilités de renforcement de la valeur ajoutée dans les activités en aval, destinées à favoriser une production agricole diversifiée, sont considérables. Le taux de transformation n'est que de 28,9% pour le cacao et d'à peine 5% pour les autres produits tels que la noix de cajou, le café, le caoutchouc, la mangue et l'ananas. Compte tenu de ces faibles taux, les importations augmentent afin de satisfaire la demande urbaine en denrées alimentaires, qui ne cesse de croître. Le Gouvernement a accordé une grande priorité à l'augmentation, à hauteur de 50% du taux de transformation des produits agricoles, laquelle passera par la création de pôles agro-industriels dans lesquels le secteur privé jouera un rôle clé.
9. Malgré un ralentissement en 2020, les perspectives économiques sont encourageantes, en particulier si le Gouvernement continue de soutenir les investissements nationaux et internationaux et qu'il fournit un cadre juridique stable et prévisible (voir l'appendice II). La dette publique et garantie par l'État en pourcentage du PIB devrait augmenter en 2020 en raison du financement lié à la COVID-19, mais elle devrait diminuer par la suite. Suivant ce scénario, le déficit courant se creuse à court terme en raison d'une baisse des exportations de produits agricoles primaires et d'une augmentation des importations de biens de consommation et d'investissement, mais il se réduit progressivement à moyen terme du fait de la croissance des exportations industrielles et agricoles.

II. Contexte institutionnel et cadre de l'action publique

10. Le PND 2016-2020 sert de cadre directeur de référence. Il vise à créer de la richesse et des emplois décents en promouvant le secteur privé et en appuyant le développement inclusif, et s'articule autour de cinq objectifs stratégiques:
 - i) le renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance;
 - ii) l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social;
 - iii) l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation; iv) le développement des infrastructures et la protection de

⁴ Voir <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/rankings/>.

l'environnement; v) le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale. Le COSOP s'inscrit dans la continuité du deuxième Programme national d'investissement agricole (PNIA-II) (2018-2025), qui vise à accroître la valeur ajoutée des produits agricoles tout en protégeant l'environnement et le bien-être de la population. En particulier, le COSOP appuiera les programmes 1, 2, 3, 5 et 6 du PNIA-II.

11. Le pays s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 28% d'ici à 2030, comme le prévoit sa contribution déterminée au niveau national (CDN). Le présent COSOP participera à la CDN en promouvant un certain nombre de mesures d'atténuation et d'adaptation (voir l'appendice IV pour plus de détails).
12. En outre, le COSOP s'inscrit dans le cadre de l'initiative "Unis dans l'action" des Nations Unies, telle que définie dans le Plan-cadre pour l'aide au développement 2017-2020, lequel a été approuvé; une attention particulière est portée: i) à la gouvernance; ii) au développement humain; iii) au développement durable. Dans le cadre du COSOP, il s'agira tout particulièrement de coopérer avec les décideurs pour mettre en place des politiques axées sur la production et la consommation durables, le travail décent, la création de revenus et le renforcement de la résilience des populations vulnérables face aux changements climatiques.

III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience

13. **Engagement en cours.** Le FIDA fournit 78,37 millions d'USD de financement et 51,55 millions d'USD de cofinancement. Son portefeuille comprend les programmes suivants:
 - i) le Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation – extension ouest (PROPACOM-extension ouest), qui a pris effet le 21 novembre 2014 et prendra fin en juin 2021;
 - ii) le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADFA), qui a pris effet le 27 mars 2018.
14. **Résultats.** L'examen du programme de pays de 2015 a permis de tirer les conclusions suivantes:
 - i) Les résultats obtenus dans le cadre du Projet d'appui aux petits producteurs maraîchers dans la région des Savanes, et du Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté ont été satisfaisants en ce qu'ils ont permis aux agriculteurs de reconstituer le capital de production et de relancer la production, notamment dans les filières du riz et du maïs.
 - ii) Les résultats du Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation ont été jugés globalement insatisfaisants en raison des lacunes de l'unité de gestion du projet (UGP) en matière de capacité de coordination, de planification et de gestion, ainsi que des mauvaises performances des prestataires de services et des entreprises de travaux agricoles.
 - iii) Les résultats du PROPACOM-extension ouest ont été insatisfaisants en raison du manque de capacités des organisations paysannes et des prestataires de services, ainsi que des lacunes de l'UGP.
15. En avril 2019, le Gouvernement et le FIDA sont convenus de restructurer le PROPACOM-extension ouest. En ce qui concerne le PADFA, les facteurs ayant conduit à de piètres résultats ont été examinés en mai et juin 2020. L'incidence des mesures prises en vue d'améliorer les résultats sera réévaluée au cours du troisième trimestre de 2020, et un appui solide sera apporté aux fins de leur mise en œuvre.

16. **Enseignements tirés et perspectives de changement.** Selon l'examen de la mise en œuvre du COSOP 2010-2015, celui-ci a été jugé satisfaisant pour ce qui est de la pertinence, mais relativement insatisfaisant quant à l'efficacité et à l'efficience. Les enseignements tirés de l'examen serviront de base pour repenser en profondeur la manière dont le FIDA mène ses activités en Côte d'Ivoire. Le présent COSOP témoigne de la mise en place d'une nouvelle approche qui se traduit notamment par: i) des projets plus simples, adaptés aux capacités des institutions nationales et locales; ii) une formation intensive à la gestion de l'exécution des projets; iii) l'accélération du lancement des projets grâce à l'utilisation d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets (FIPS); iv) des systèmes de suivi rigoureux, en particulier lors de la mise en œuvre rapide des activités sur le terrain. On trouvera à l'appendice XII un tableau des enseignements tirés et de la manière dont le programme y donnera suite.

IV. Stratégie de pays

A. Avantage relatif

17. **Avantage relatif.** L'avantage relatif du FIDA réside dans sa vaste expérience en matière de soutien aux petits producteurs, en particulier aux plus vulnérables, et de renforcement de leur résilience face aux chocs exogènes, notamment dans le nord du pays. En Côte d'Ivoire, le FIDA est de plus en plus considéré comme un chef de file pour ce qui est de la transformation de l'agriculture à petite échelle par le développement des filières, dans le cadre d'une approche fondée sur les systèmes alimentaires.

B. Groupe cible et stratégie de ciblage

18. **Groupe cible.** Les petits producteurs vulnérables, qui ont un accès limité aux intrants, aux équipements et aux services de conseil technique, constituent le principal groupe cible. Une attention particulière sera accordée aux femmes et aux jeunes qui éprouvent de grandes difficultés à exploiter leur potentiel.
19. **Stratégie de ciblage.** Au niveau géographique, le FIDA continuera de cibler les régions du nord du pays. Le programme de pays sera étendu aux zones centrales, en particulier les régions du N'Zi, de l'Iffou et du Moronou, qui ont enregistré une augmentation de la pauvreté et des niveaux élevés d'émigration des jeunes, et où environ 70% de la population est analphabète. Le ciblage social s'inscrira dans la continuité de la Politique nationale sur l'égalité des chances, l'équité et le genre. Des stratégies spéciales seront mises en place pour répondre aux besoins particuliers des personnes extrêmement exposées à la pauvreté, notamment les personnes handicapées. La Côte d'Ivoire a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées et a adopté une législation complémentaire, mais les personnes en situation de handicap continuent de rencontrer des difficultés en matière d'accès à l'éducation et à l'emploi. Le ciblage sectoriel s'appuiera sur une approche axée sur les filières, en se concentrant sur les produits de base qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que sur ceux qui permettent aux ménages ruraux de maximiser leurs revenus et pour lesquels les investisseurs du secteur privé manifestent de l'intérêt.
20. Les produits destinés à la consommation nationale, tels que le riz, le manioc, le millet et le maïs, continueront d'être au cœur des opérations financées par le FIDA, dans la mesure où le Gouvernement souhaite réduire les importations de denrées alimentaires en augmentant la production locale. Les cultures de rente, notamment la mangue et la noix de cajou, offrent de bonnes perspectives aux acteurs du secteur privé. L'élevage, l'aquaculture et les produits non ligneux sont également des filières à soutenir. Dans le cas où la culture du cacao serait ciblée, il

conviendrait d'accorder une attention particulière à la question du travail des enfants⁵.

C. Finalité et objectifs stratégiques

21. Le présent COSOP vise globalement à améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales en diversifiant la production, en augmentant les revenus, en renforçant la résilience face aux chocs et en créant des emplois dans le secteur privé.
22. La théorie du changement met l'accent sur les principaux défis auxquels se heurte le secteur rural, notamment les difficultés d'accès aux intrants, l'analphabétisme, les lacunes des organisations paysannes en matière de gestion, les changements climatiques, la faible valeur ajoutée (faible niveau de transformation et mauvaises pratiques après récolte induisant des pertes) et le manque d'accès aux services financiers et aux marchés de produits. Ces obstacles se traduisent par une faible productivité et une faible rentabilité qui à leur tour augmentent le risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la vulnérabilité aux changements climatiques. Ils sont exacerbés par l'incapacité des petits producteurs à influencer sur les politiques agricoles et de développement rural. Afin de résoudre ces problèmes, le COSOP facilitera l'accès aux intrants, aux services de conseil, aux services financiers et aux marchés. Il permettra en outre de renforcer la structure de gouvernance des organisations paysannes, de manière à les aider à jouer un rôle concret dans la concertation sur les politiques et à améliorer leur pouvoir de négociation vis-à-vis des négociants, ce qui leur permettra d'accroître leurs revenus nets. La stratégie consiste également à redoubler d'efforts pour instaurer un environnement propice à la création d'emplois décents dans les entreprises rurales, en particulier pour les femmes et les jeunes.
23. La théorie du changement préconise une approche opérationnelle plus poussée que celle qui a existé dans le passé. Elle reposera sur les éléments suivants:
 - i) Une approche plus rigoureuse en matière de renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles. Pour que le FIDA puisse continuer d'appuyer certaines organisations professionnelles agricoles, il faudra au préalable atteindre une série d'objectifs qui feront l'objet d'un suivi indépendant.
 - ii) Une approche coordonnée entre le Gouvernement et les donateurs, assortie d'indicateurs de progrès clairement définis et approuvés portant sur des questions telles que la politique foncière rurale, les contrats d'achat et les mécanismes de financement à l'intention des organisations professionnelles agricoles, des microentreprises et des petites et moyennes entreprises.
 - iii) Un cadre de suivi destiné à évaluer les progrès accomplis et à s'assurer que les projets en cours produisent des données sur les effets directs en temps utile. Pour tout nouveau prêt accordé par le FIDA, il conviendra de mettre en place des données et un cadre de référence pour la collecte de données avant l'approbation dudit prêt.
24. Le COSOP s'articule autour de trois objectifs stratégiques complémentaires, qui sont pleinement alignés sur le PND, le PNIA-II, le Cadre stratégique du FIDA, les ODD 1, 2, 5 et 16, et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (voir l'appendice I).

⁵ Voir https://www.researchgate.net/figure/Vegetation-map-of-Cote-dIvoire-showing-the-study-areas-Tiassale-and-Elibou_fig1_319286931.

25. **Objectif stratégique 1 (OS 1): améliorer les politiques nationales et renforcer les institutions nationales par le truchement de partenariats efficaces.** L'OS 1 vise à instaurer les conditions propices au développement des filières et à encourager la mise en place de réformes et de mesures d'incitation appropriées à cet égard. Pour ce faire, il s'agira de prendre les mesures suivantes: i) mettre en œuvre, aux côtés du Gouvernement et des partenaires de développement, un programme clairement défini concernant les questions stratégiques, notamment l'application de la loi sur le régime foncier; ii) mettre en place un cadre réglementaire régissant les ressources animales et halieutiques; iii) promouvoir des politiques visant à renforcer l'entrepreneuriat rural et mettre en place une institution financière agricole et d'autres mesures destinées à faciliter l'accès des petits exploitants au financement et à la protection sociale; iv) renforcer les organisations paysannes, les coopératives et les réseaux de microentreprises et de petites et moyennes entreprises en améliorant leur capacité d'organisation et de gouvernance; v) créer ou renforcer des plateformes interprofessionnelles nationales et régionales en vue de résoudre les problèmes spécifiques touchant au développement des filières de produits de base, notamment des systèmes alimentaires durables permettant de garantir une sécurité alimentaire et une nutrition climatiquement rationnelles; vi) participer aux discussions organisées dans le cadre de l'initiative "Renforcer la nutrition"; vii) créer ou renforcer des plateformes interprofessionnelles régionales et nationales pour résoudre les problèmes spécifiques ayant trait au développement des filières; viii) soutenir les efforts déployés par le Gouvernement en vue d'améliorer son système de suivi-évaluation; ix) aider les acteurs des diverses filières à définir des normes et des standards régissant leurs accords contractuels; x) aider le Gouvernement à collecter et à diffuser des informations sur le marché en recourant aux technologies modernes. Compte tenu de la COVID-19, le FIDA collaborera plus étroitement avec l'ensemble des donateurs pour aider le Gouvernement à concevoir des stratégies d'intervention visant à protéger le système agroalimentaire.
26. **Objectif stratégique 2 (OS 2): accroître la productivité et renforcer la résilience des petits producteurs face aux changements climatiques.** L'OS 2 vise à augmenter la production et la productivité de manière durable en promouvant les meilleures pratiques et les technologies d'adaptation et d'atténuation. Pour ce faire, il s'agira de prendre les mesures suivantes: i) améliorer la productivité des exploitations agricoles en facilitant l'accès aux semences certifiées, aux engrais, aux intrants vétérinaires et aux équipements mécaniques légers; ii) promouvoir la gestion des ressources naturelles, les possibilités d'emplois respectueux de l'environnement et les technologies résilientes face aux changements climatiques en investissant dans l'irrigation des basses terres; iii) former les producteurs aux techniques d'agriculture et d'agroforesterie climatiquement rationnelles; iv) améliorer la santé animale par la prévention des maladies et la lutte contre les parasites; v) réduire les pertes après récolte et après capture grâce à l'accès aux installations de stockage et de réfrigération; vi) élaborer des stratégies appropriées pour recenser et surmonter les obstacles qui empêchent les petits exploitants et les ménages ruraux d'utiliser des solutions fondées sur les technologies de l'information et des communications (TIC) afin d'accroître leur productivité.
27. **Objectif stratégique 3 (OS 3): renforcer la création de valeur ajoutée et l'accès aux marchés.** L'OS 3 vise à favoriser la création de valeur ajoutée, à offrir des débouchés commerciaux dans les différentes filières, à fournir des services de haute qualité aux petits producteurs et à créer des possibilités d'emplois décents dans l'économie rurale. Pour ce faire, il s'agira de prendre les mesures suivantes: i) effectuer des analyses du fonctionnement des marchés pour recenser les obstacles qui en découlent pour ce qui est du développement des filières; ii) investir dans les capacités techniques et commerciales des microentreprises, des petites et moyennes entreprises et des coopératives, dans le cadre des activités

menées en aval; iii) améliorer les compétences techniques des prestataires de services afin de fournir des services de haute qualité à la fois aux petits producteurs et aux acteurs en aval; iv) inciter au développement de produits à haute valeur marchande grâce à des technologies de transformation des produits agricoles écologiques et résilientes face aux changements climatiques, telles que des unités de transformation non polluantes et alimentées par des énergies renouvelables; v) promouvoir la création d'une image de marque écologique, la distribution et le stockage, et faciliter les partenariats entre, d'une part, les microentreprises, les petites et moyennes entreprises ou les coopératives rurales et, d'autre part, les entreprises non rurales, en vue de renforcer leur savoir-faire technique et d'améliorer l'accès aux marchés; vi) élaborer des stratégies appropriées pour tirer parti des technologies numériques et améliorer ainsi l'accès aux marchés et la présence sur ces derniers; vii) faciliter l'accès des petits producteurs, des coopératives, des microentreprises et des petites et moyennes entreprises aux services financiers, en particulier au crédit; viii) établir un lien avec le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds du FIDA afin de promouvoir les paiements basés sur la technologie.

28. **Thématiques transversales.** Dans le droit fil de la stratégie nationale de l'autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire, le COSOP adoptera une approche fondée sur la prise en compte des questions de genre aux fins de l'autonomisation des femmes, notamment celles qui sont handicapées, au moyen de mécanismes qui permettront aux femmes: i) d'avoir un accès plus équitable à des titres fonciers sûrs, aux nouvelles technologies et aux intrants agricoles; ii) d'améliorer l'alphabétisation, leurs capacités techniques et leurs compétences en matière de gestion et d'entrepreneuriat; iii) de faire entendre leur voix à différents niveaux; iv) de garantir une charge de travail et un partage des bénéfices plus équitables.
29. Le programme ciblera les jeunes vivant en milieu rural (y compris ceux qui sont handicapés) et appuiera le développement d'entreprises et de coopératives dirigées par des jeunes dans les filières ciblées. Des stratégies de développement des compétences telles que des programmes de formation professionnelle et d'alphabétisation, axées en particulier sur la commercialisation agricole et les compétences commerciales ou entrepreneuriales, seront déployées ou élaborées en partenariat étroit avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Les fermes-écoles, les incubateurs et les technologies numériques seront encouragés pour faciliter l'apprentissage, l'échange d'expériences et l'adoption de technologies avancées.
30. En matière de nutrition, des programmes de formation sur les bonnes pratiques nutritionnelles, l'accès aux informations relatives à la nutrition, les régimes alimentaires équilibrés et l'enrichissement des aliments seront encouragés et cibleront en particulier les jeunes femmes. La transformation alimentaire permettant d'améliorer les apports nutritionnels sera encouragée. À cet égard, le FIDA travaillera en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Centre d'excellence régional contre la faim et la malnutrition (CERFAM) mis en place par le Gouvernement ivoirien et le PAM.
31. En ce qui concerne les changements climatiques, un programme aligné sur la contribution déterminée au niveau national appuiera les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre et contribuera aux initiatives Agriculture "zéro déforestation". Les stratégies d'adaptation seront axées en priorité sur la gestion durable des réserves d'eau, la diffusion de techniques agricoles climatiquement rationnelles, la mise en œuvre de cultures et d'élevages résistants aux maladies, et l'utilisation d'énergies propres.

D. Éventail des interventions du FIDA

32. **Prêts et dons.** Le COSOP appuie deux projets en cours: i) le PROPACOM-extension ouest, que le FIDA finance à hauteur de 17,2 millions d'USD; ii) le PADFA, que le FIDA finance à hauteur de 36,9 millions d'USD.
33. Un nouveau projet d'urgence, conçu pour répondre aux besoins provoqués par la COVID-19, utilisera un financement de 21,3 millions d'USD, et le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres apportera également une contribution financière. Un projet d'entrepreneuriat rural devrait être conçu au cours de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12). Il devrait être cofinancé par la BAfD, le Fonds de l'OPEP pour le développement international et la Banque islamique de développement, et bénéficier d'un investissement du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC). Ce dernier devrait fournir des prêts aux microentreprises, aux petites et moyennes entreprises et aux coopératives, ainsi qu'une assistance technique visant à élaborer des plans d'activité susceptibles d'être financés et à améliorer la gestion de ces types d'entreprises. Conformément à FIDA 2.0, le Programme de participation du secteur privé au financement sera également promu.
34. **Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national.** Dans le cadre de la contribution à l'élaboration de politiques, il s'agira tout particulièrement d'éliminer les écueils du développement rural: i) en aidant les pouvoirs publics à créer un cadre réglementaire approprié concernant les ressources animales et halieutiques; ii) en aidant les pouvoirs publics à instaurer un environnement propice au développement des entreprises rurales; iii) en promouvant le développement des assurances agricoles; iv) en créant une institution financière agricole durable consacrée aux petits producteurs, aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises; v) en aidant le Gouvernement à promulguer sa politique foncière rurale en vue de garantir l'égalité d'accès à la terre, en particulier pour les femmes et les jeunes⁶.
35. **Renforcement des capacités.** Avec le concours d'autres partenaires de développement, le FIDA fournira un appui au renforcement des capacités, en s'attachant tout particulièrement à: i) permettre aux organisations professionnelles agricoles de jouer un rôle actif dans l'élaboration des programmes stratégiques et améliorer leur pouvoir de négociation vis-à-vis des autres acteurs des différentes filières; ii) renforcer la capacité des institutions publiques à suivre et évaluer les résultats (par exemple, grâce aux Centres d'apprentissage sur l'évaluation et les résultats [CLEAR] et à l'initiative AVANTI, ainsi qu'aux initiatives des unités d'exécution); iii) aider les prestataires de services à fournir des services de haute qualité aux petits exploitants, aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises.
36. **Gestion des savoirs.** La gestion des savoirs permettra d'établir des liens entre les expériences, les enseignements tirés et les données probantes, tant au niveau des projets que de la concertation sur les politiques. Pour ce faire, il conviendra de s'appuyer sur les données disponibles dans les systèmes de suivi-évaluation, y compris les évaluations d'impact du FIDA. Les pratiques efficaces seront largement diffusées grâce aux outils et aux canaux de communication mis en place par la Division de la communication du FIDA, de manière à aider le Fonds à établir des partenariats, à défendre des programmes particuliers et à nouer une concertation sur les politiques. Des notes d'apprentissage seront élaborées à propos des principales interventions, en particulier sur le développement des filières et la résilience face aux changements climatiques, avant d'être mises à la disposition des principales parties prenantes. Le COSOP s'appuiera sur des réseaux

⁶ Cette mesure sera mise en œuvre en partenariat étroit avec l'Agence foncière rurale de la Côte d'Ivoire et les partenaires de développement, notamment la Banque mondiale, la BAfD, l'Agence française de développement, l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

thématiques régionaux tels que la Société de formation régionale au développement rural (PROCASUR), la plateforme d'échange du réseau régional de savoirs FIDAfrique et le CERFAM.

37. **Coopération Sud-Sud et triangulaire.** Des possibilités de partenariat à long terme seront examinées aux côtés de la Saemaul Undong, une fondation sud-coréenne qui aide les petits producteurs à changer leurs pratiques et à devenir des acteurs du développement. On encouragera des visites d'échange entre les acteurs des programmes exécutés dans les pays où le FIDA a investi dans les filières en adoptant des approches inclusives et favorables aux pauvres (Bénin, Burkina Faso, Nigéria et Sénégal), et où il a soutenu l'inclusion des femmes et des jeunes.

V. Innovations et reproduction à plus grande échelle au service de résultats durables

38. **Innovations.** Des initiatives telles que les "Entreprises de services et organisations de producteurs" (ESOP), qui rassemblent des organisations paysannes et des partenaires issus du secteur privé, seront adaptées afin d'améliorer leur performance. Des innovations ayant été introduites avec succès dans d'autres pays seront également mises à l'essai, à l'instar des outils de mécanisation destinés à attirer les jeunes; des financements écologiques inclusifs, par le truchement du Fonds pour l'adaptation et du Fonds vert pour le climat, visant à améliorer l'accès au financement; de nouvelles mesures d'adaptation et d'atténuation pour une agriculture climatiquement rationnelle, la production de semences résistantes aux changements climatiques, le recours à des sources d'énergie alternatives aux fins de la transformation des produits de base et une agriculture sûre dans le contexte post-COVID-19.
39. Il s'agira également de s'inscrire dans la continuité de la Stratégie du FIDA relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement et de promouvoir la mise en place de solutions visant à améliorer l'accès à l'information et aux services, ainsi qu'à renforcer l'inclusion financière. Les technologies géospatiales seront utilisées pour améliorer le ciblage géographique et le ciblage spatial des bénéficiaires dans le cadre de nouvelles interventions, par exemple en utilisant des drones pour délimiter la taille et les limites des exploitations agricoles. Des programmes d'alphabétisation fonctionnelle et d'entrepreneuriat seront proposés en appliquant des méthodes innovantes fondées sur les TIC, telles que l'utilisation d'applications d'apprentissage numérique installées sur des smartphones.
40. **Reproduction à plus grande échelle.** Les approches qui favorisent la reproduction à plus grande échelle des interventions réussies seront soutenues. À titre d'exemple, il est prévu d'étendre le modèle de contrat commercial des ESOP utilisé dans la filière du riz et le recours à l'énergie solaire dans le cadre du PROPACOM.

VI. Exécution du COSOP

A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement

41. L'allocation fondée sur la performance accordée au pays pour 2019-2021, d'un montant de 18,4 millions d'USD, a été utilisée pour combler le déficit de financement du PADFA. Le solde de 21,3 millions d'USD provenant de la restructuration du PROPACOM-extension ouest est utilisé pour financer un nouveau projet d'urgence destiné à faire face à la COVID-19. Une allocation au titre de FIDA12 pour la période 2022-2024, estimée à 22 millions d'USD à des fins de planification, sera utilisée pour élaborer et mettre en œuvre un projet axé sur l'entrepreneuriat rural, qui pourrait faire intervenir des composantes issues des secteurs public et privé.

42. Des possibilités de cofinancement seront étudiées auprès du secteur privé et de partenaires techniques et financiers tels que la BAfD, le Fonds de l'OPEP, la Banque islamique de développement et la Banque mondiale au titre de FIDA12. La mobilisation des ressources s'étendra aux initiatives de financement de la lutte contre les changements climatiques, en particulier le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation. Le taux de cofinancement actuel étant faible, des efforts particuliers seront faits pour atteindre d'autres partenaires financiers, notamment l'Agence française de développement, l'Agence japonaise de coopération internationale, l'Union européenne, ainsi que le secteur privé et des organisations philanthropiques.

Tableau 1

Projets en cours ou prévus: financements du FIDA et cofinancements
(en millions d'USD)

Projet	Financement du FIDA	Cofinancement		Ratio de cofinancement
		National	International	
En cours				
PROPACOM-extension ouest	17,2	3,5	0,0	
PADFA	36,9	14,4	19,0	
Prévu				
Projet d'urgence agricole	21,3	15,0	70,0	
Total	75,2	32,9	89,0	1:1,621

B. Ressources consacrées aux activités hors prêts

43. Font notamment partie des activités hors prêts: i) la concertation sur les politiques entre les parties prenantes des filières ciblées; ii) les partenariats avec le secteur privé visant à favoriser les relations commerciales avec les agriculteurs, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises; iii) la collaboration avec d'autres partenaires de développement en vue d'aider le Gouvernement à mettre en place un système de suivi-évaluation efficace aux fins du développement agricole et rural; iv) la participation à l'examen des plans de développement nationaux et sectoriels; v) la gestion des savoirs et la communication des résultats du programme de pays; vi) le renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire.
44. Le COSOP renforcera plus avant les liens entre les activités de prêt et les autres activités en tirant parti des possibilités offertes par les dons mondiaux du FIDA, en particulier le Programme relatif au suivi-évaluation rural (PRIME) et les programmes de renforcement des capacités visant à améliorer la gestion financière des projets et la passation de marchés.

C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement

45. **Partenariats stratégiques.** Au nombre des principaux partenaires de la concertation sur les politiques figurent les organisations paysannes, les ONG, les acteurs du secteur privé, les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie, l'organisme de normalisation et de certification de Côte d'Ivoire, la Direction des organisations professionnelles agricoles et le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles. Le FIDA renforcera son partenariat technique avec l'Agence allemande de coopération internationale et la Banque de développement KfW dans le cadre de la promotion des filières. La Division production durable, marchés et institutions du FIDA jouera un rôle central dans le développement de partenariats avec le secteur privé.

46. Des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques et de protection de l'environnement seront prises en collaboration avec les ministères chargés de l'environnement, des ressources en eau et des forêts, ainsi qu'avec le Service météorologique national (SODEXAM). L'initiative conjointe entre le FIDA et la BAfD en matière d'assurance indexée et la collaboration potentielle avec le programme Impact Insurance de l'Organisation internationale du Travail pourraient faciliter l'accès aux produits d'assurance agricole. Une collaboration sera établie avec le Conseil national pour la nutrition, le Ministère de l'éducation, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et des partenaires des Nations Unies tels que la FAO, l'UNICEF, ONU-Femmes, le PAM et l'OMS, aux fins de la mise en place de partenariats stratégiques dans le domaine de la nutrition.
47. En ce qui concerne le cofinancement et le financement parallèle, les principaux partenariats comprennent notamment le Fonds de l'OPEP, le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'adaptation, l'Agence japonaise de coopération internationale, la Banque mondiale, l'Agence française de développement et la BAfD. Les équipes de la BAfD et du FIDA examinent actuellement la possibilité de cofinancer le projet d'appui au développement de l'entrepreneuriat rural et le projet agropôle ouest, à élaborer en 2022. Elles mènent également des activités hors prêts conjointement, notamment dans le domaine de la concertation sur les semences.
48. **Collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome.** Les organismes ayant leur siège à Rome travaillent de concert pour promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition (voir l'appendice XI). Afin de renforcer leur partenariat, les trois organismes concernés sont convenus: i) de mener une évaluation conjointe de l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire; ii) d'organiser des missions conjointes en vue de mieux comprendre les activités menées sur le terrain; iii) de mettre en place des activités conjointes innovantes en matière de nutrition et d'accès au marché, axées sur les femmes et les jeunes. En outre, la FAO et le FIDA œuvrent de concert pour aider le Ministère des ressources animales et halieutiques à mettre en place un code de l'élevage.

D. Participation des bénéficiaires et transparence

49. **Participation des bénéficiaires.** Des mesures continueront d'être prises pour mobiliser les bénéficiaires: i) en associant les organisations paysannes aux comités de pilotage des projets; ii) en recueillant les observations formulées par les bénéficiaires et en rendant compte de ces dernières, en vue d'améliorer la mise en œuvre des projets; iii) en faisant appel à une tierce partie pour améliorer l'exactitude des données relatives aux bénéficiaires. Il est également question de former le personnel du FIDA et de ses partenaires au renforcement de la participation des bénéficiaires.
50. **Transparence.** La transparence sera un élément clé de l'amélioration de la gestion du portefeuille. Elle passera par la diffusion publique des rapports relatifs aux projets portant sur l'audit externe et la supervision, ainsi que par le recours aux réseaux sociaux pour présenter les résultats et les réalisations.

E. Modalités de gestion du programme

51. La gestion du programme est effectuée à partir du pôle des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, situé à Abidjan. Compte tenu des difficultés de mise en œuvre passées, un plan d'action a été adopté pour améliorer la performance du portefeuille, et vise notamment à: i) réduire les délais de démarrage en utilisant les instruments FIPS du FIDA; ii) garantir un système de recrutement rigoureux et transparent pour attirer du personnel hautement qualifié; iii) mener une évaluation des opérations de passation de marchés dans le pays; iv) renforcer les capacités des unités de gestion de projet en matière de planification et de passation de marchés; v) suivre les progrès accomplis à l'aide d'indicateurs vérifiables.

F. Suivi-évaluation

52. Le programme de pays prévoit la création d'un système de suivi-évaluation qui s'appuiera sur les systèmes nationaux d'information et de statistique et sur les activités de collecte de données coordonnées entre les donateurs. Le système sera complété par des évaluations externes périodiques et des études de cas. Au stade de l'examen des résultats du COSOP, il importera tout particulièrement d'utiliser le système de suivi-évaluation pour réajuster le programme et montrer comment les programmes financés par le FIDA contribuent aux objectifs de développement.
53. Le FIDA renforcera les capacités des responsables du suivi-évaluation engagés dans des projets par le truchement du PRIME. Pour tout nouveau projet financé par le FIDA en Côte d'Ivoire, les responsables du suivi-évaluation devront suivre la formation PRIME et seront encouragés à participer à des programmes supplémentaires de certification en suivi-évaluation afin de créer une réserve de spécialistes de la question dans le pays.
54. Conformément à la Stratégie du FIDA relative aux technologies de l'information et des communications au service du développement, l'utilisation des technologies géospatiales sera encouragée pour améliorer le suivi-évaluation des interventions, et des partenariats avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et les entreprises du secteur privé seront envisagés pour renforcer les capacités existantes et les moyens de mesure et de suivi-évaluation des résultats en matière de développement.

VII. Gestion des risques

Tableau 2
Risques et mesures d'atténuation

<i>Risques</i>	<i>Évaluation du risque inhérent</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>	<i>Évaluation du risque résiduel</i>
Politique/gouvernance	Moyen	Nouer des partenariats avec les organismes des Nations Unies en vue de faciliter la mise en œuvre dans les situations de crise ou d'instabilité.	Moyen
Macroéconomique	Moyen	Contribuer à la création de valeur ajoutée et à la diversification de l'économie nationale.	Moyen
Stratégies et politiques sectorielles	Moyen	Appuyer le Gouvernement aux fins de l'application de la nouvelle loi sur le régime foncier. Développer des filières rentables pour attirer les capitaux privés.	Faible
Capacités institutionnelles	Substantiel	Mettre en place une unité de gestion de projet pour chaque projet. Augmenter les capacités du personnel de projet responsable du suivi-évaluation. Mener des missions d'appui à la mise en œuvre à intervalles réguliers. Accroître les capacités internes en matière de gestion des savoirs, et coordonner l'appui sur la question pour tous les projets nationaux.	Moyen
Fiduciaire – gestion financière	Moyen	Assurer le recrutement en temps utile du personnel clé, et dispenser une formation appropriée et intégrée en matière de gestion financière.	Faible
Fiduciaire – passation de marchés	Substantiel	Assurer la formation du personnel du projet. Effectuer des missions de supervision au moins une fois par an. Exiger un formulaire de déclaration d'absence de conflit d'intérêts, à caractère obligatoire	Moyen
Environnement et climat	Élevé	Mettre en place des technologies résilientes face aux changements climatiques	Moyen
Social	Moyen	Faire en sorte que le ciblage social tienne davantage compte des groupes les plus vulnérables	Faible

Pandémie	Substantiel	Rechercher des partenariats avec les organisations humanitaires et d'autres organismes des Nations Unies en vue de faciliter la mise en œuvre et de prévenir les crises alimentaires; réorienter les activités de projets en cours; élaborer un projet d'urgence.	Substantiel
Risque global	Substantiel		Moyen

COSOP results management framework

Country strategy alignment	SDGs, PNIA II and UNDAF	Key results for COSOP			
		Strategic objectives	Lending and non-lending activities for the COSOP period *	Outcome indicators **	Milestone indicators
<p>The National Development Plan (PND) 2016-2020 has five strategic objectives:</p> <p>(i) Strengthen the quality of institutions and governance;</p> <p>(ii) speed-up the development of human capital and social well-being;</p> <p>(iii) speed up the structural transformation of the economy through industrialization;</p> <p>(iv) develop infrastructure and preserve the environment;</p> <p>(v) Strengthen regional integration and international cooperation.</p>	<p>SDG1 SDG2 SDG5 SDG8 SDG13 SDG 16</p> <p>UN Development Assistance Framework 2017-2020</p>	<p>Overall Goal</p> <p>Contribute to reducing poverty and improving the food and nutrition security of smallholder farmers in a sustainable manner through supporting value chains which offer opportunities for increased income and employment in rural areas</p>		<ul style="list-style-type: none"> 150,000 people benefit from upward economic mobility (at least 50% of women and 30% youth in the age range between 15-34 years old) 	<ul style="list-style-type: none"> 300,000 beneficiaries have been reached through different interventions (at least 50% of women and 30% youth in the age range between 15-34 years old)
<p>The National Agricultural Investment Programme (PNIA) II (2018-2025), aims to enhance value addition in agricultural commodities while protecting the well-being of the population and environment.</p>	<p>SDG 16</p> <p>PNIAII Programme 5, 6</p> <p>UNDAF 2017-2020 (Effect 1, Product 1.1)</p>	<p>Strategic Objective 1:</p> <p>Improve national policies and strengthen national institutions through effective partnerships</p>	<p>Ongoing projects</p> <ul style="list-style-type: none"> PROPACOM-WEST PADFA <p>Proposed project</p> <ul style="list-style-type: none"> PADER <p><u>Non lending activities</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Policy dialogue Partnership building Knowledge management and communication Innovation and scaling-up SSTC 	<ul style="list-style-type: none"> 50% of APOs are formalised and 25% are member of an apex organisation, participating in policy dialogue 5 inter-professional platforms created and strengthened 20% of project farmers reporting improved access to land (1.2.1) 30% of persons reporting using rural financial services (1.2.5) PND and PNIA II M&E systems are improved based on the ECOWAS system An impact assessment of the COSOP could be envisaged with a focus on job creation in rural areas 3 regional councils are actively monitoring project implementation 	<ul style="list-style-type: none"> 600 farmer organisations/cooperatives supported by the project in governance and policy dialogue 10 workshops organised to foster the development of inter-professional platforms 10 communication and awareness campaigns on land tenure are organised Elaboration of a M&E manual for PND and PNIA II and training of key government staff An impact assessment study of the COSOP is conducted focus on jobs creation in rural areas Regional councils take part in the project steering committee

Country strategy alignment	SDGs, PNIA II and UNDAF	Key results for COSOP			
				<ul style="list-style-type: none"> • First disbursement for all new projects will be effective no later than 3 months after approval • New projects procurement plans will be ready at time of approval 	<ul style="list-style-type: none"> • Using FIPS to ensure early staff recruitment and trainings in procurement for project staff • The agricultural financial institution is created by Government
	<p>SDG 1, 2, 5, 13</p> <p>PNIA II Programmes 1, 2, 3</p> <p>UNDAF 2017-2020 (Effect 3, products 3.2, 3.3)</p>	<p>Strategic Objective 2: Enhance the productivity and strengthen the resilience of smallholder farmers to climate change</p>	<p><u>Ongoing projects</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ PROPACOM-WEST ○ PADFA <p><u>Proposed project</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ PADER <p><u>Non lending activities</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Policy dialogue ○ Partnership building ○ Knowledge management and communication ○ Innovation and scaling-up ○ SSTC 	<ul style="list-style-type: none"> • 50% of smallholder farmers reporting an increase in production (1.2.4) • 35% of smallholders reporting adoption of environmentally sustainable and climate-resilient technologies and practices (3.2.2) • Post-harvest losses reduced by 20% 	<ul style="list-style-type: none"> • 4000 hectares of farmland under water-control infrastructure constructed/rehabilitated (1.1.2) • 15,000 famers accessing production inputs and/or technological packages (1.1.3) • 15,000 of smallholder farmers trained in climate-resilient technologies • 150 market, processing and storage facilities constructed or rehabilitated (2.1.6) • 1800 beneficiaries accessing processing equipment and trained in their use.
	<p>SDG 1, 2, 5, 8</p> <p>PNIA II Programme 5, 6</p> <p>UNDAF 2017-2020 (Effect 3, product 3.4)</p>	<p>Strategic Objective 3: Enhance value addition and access to markets</p>	<p>Ongoing projects</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ PROPACOM-WEST ○ PADFA <p>Proposed project</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ PADER <p><u>Non lending activities</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Policy dialogue ○ Partnership building ○ Knowledge management and communication ○ Innovation and scaling-up ○ SSTC 	<ul style="list-style-type: none"> • 35% of rural farmers' organizations and MSMEs engaged in formal partnerships/agreements or contracts with public or private entities (2.2.3) • 30% enterprises reporting having received high-quality business support services • 50% of the members of the supported farmers' organization reporting new or improved services provided by their organization (2.2.4) • At least 2 partner financial service providers with a portfolio at risk \geq30 days below 5% • 1,200 new jobs created (70% for women and youth) (2.2.1) 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 cooperatives negotiate contracts to sell their outputs to downstream actors • 20 enterprises (either individual or collective; 50% led by youth) are contracted and received high-quality services to support farmers' organisations in improving their organizational, bargaining power and managerial skills (2.1.4) • 3 financial service providers supported in delivering outreach strategies, financial products and services to rural areas (1.1.6) • 350 rural enterprises (including cooperatives) accessing business development services (2.1.1)

Country strategy alignment	SDGs, PNIA II and UNDAF	Key results for COSOP			
Duration of Country Programme 2019-2025: 6 years		Strategic objectives	Lending and non-lending activities for the COSOP period *	Outcome indicators **	Milestone indicators
	SDG 16 CPF Effect 3 NAIP Programme 6		Lending and investment activities <ul style="list-style-type: none"> • Ongoing projects <ul style="list-style-type: none"> ◦ PROPACOM ◦ OUEST ◦ PADFA • Proposed project <ul style="list-style-type: none"> ◦ PADER Non lending/non project activities <ul style="list-style-type: none"> • Policy dialogue between stakeholders • Partnership building with the private sector • Knowledge management and communication • Building on experiences from innovation and scale up • SSTC 	<ul style="list-style-type: none"> • Percentage of persons/households reporting improved physical access to markets, processing and storage facilities (2.2.6) • Percentage of supported rural enterprises reporting an increase in profit after 3 years (2.2.2) 	<ul style="list-style-type: none"> • 300 market, processing or storage facilities constructed or rehabilitated (2.1.6) • 350 MSMEs trained in technical and business management skills (2.1.2)

Transition scenarios

1. Over the past several years, the Ivoirian authorities have applied a comprehensive program of economic reforms to achieve a sustainable balance of payments position, inclusive growth, and poverty reduction by investing in priority infrastructure and social projects such as water distribution, electrification, airport modernization and road network expansion. As a result, real GDP growth averaged an estimated 7.0 percent over the 2016-2019 period. Prior to the COVID-19 pandemic, the economy was projected to grow an additional 6.7 percent in 2020, fueled by private sector investment and consumption. The pandemic is expected to have significant negative impacts on the economy, despite strong counter-fiscal measures, with growth decelerating to 2.7 per cent. While the country is currently rated by the IMF and World Bank as having a moderate risk of debt distress, there are downside risks, particularly if the impacts of the COVID-19 pandemic are deeper and longer than currently projected, resulting in declining terms of trade.
2. There is a risk of resurgence of socio-political unrest, including widespread political disturbances and strikes, in the run-up to the October 2020 Presidential election and afterwards. Conflictual elections could lead to the failure of national reconciliation and the rise of terrorists, drug and arms trafficking networks, which would limit economic and social progress. However, the base case scenario assumes that the elections will result in the first democratic handover of power in the nation's history.
3. We consider three possible trajectories over the 2020-2024 period:

Base scenario: Under the base case, following the 2020 deceleration, real GDP growth continues in the range of 6.5-7.0 per cent over the COSOP period. Policy reforms continue to be put in place, but domestic and external factors make it difficult to generate very rapid growth. Public and publicly-guaranteed debt as a share of GDP, which increases in 2020 due to COVID19 related financing, then declines as authorities continue efforts to reduce the budget deficit, mobilize domestic revenues and put debt management measures in place. The current account deficit under this scenario widens in the short term due to a decline in primary agriculture exports and an increase in imports of consumption and investment goods, but it gradually narrows over the medium term due to growth in industrial and agricultural exports.

High scenario: Under the high case, policy reforms are enacted consistent with the country's IMF program,⁷ domestic stability is maintained and, following a turbulent 2020, the external environment is very favourable with positive developments in the terms of trade. Moreover, greater volumes and higher prices for agriculture exports boost fiscal revenues from these commodities. Rising investor confidence spurred by peaceful elections as well as successful structural reforms and initiatives related to the G20 Compact with Africa result in additional private investment. This scenario would result in economic growth of roughly eight per cent, though inflationary pressures would likely occur.

Low scenario: Under the low case, an unstable regional and domestic political context slows the enactment of economic reforms and the transformation of the production system. Underperforming revenue mobilization and spending pressures from security needs reduce the availability of resources for infrastructure investments and other priority outlays. External debt and debt service would increase rapidly, including due to a higher perception of sovereign risk, undermining the capacity to repay and raising the risk of debt distress.

⁷ In December, 2019, the IMF Executive Board approved an extension and augmentation of Extended Credit Facility/Extended Fund Facility arrangements with a total access of SDR 843.972 million (about US\$1.2 billion).

Table 1
Projections for key macroeconomic and demographic variables⁸

Case	Base	High	Low
Av. Real GDP growth (2020-2024)	6.2%	7.0%	3.0%
GDP/capita (2024) ppp 2011 \$	\$4,750	\$4,800	\$4,600
PV of Public debt (% of GDP) (2024)	35.0	30.0	55.0
Debt service ratio (2024)	10.0%	8.0%	15.0%
Inflation rate (%) (2020-2024)	1.4%	3.0%	5.0%
Rural population	Current (2020): 12,750,000 2024: 13,580,000 Annual growth rate: 1.6%		
Investment climate for rural business ⁹	Rating: 4/6 The country's investment environment has continued to improve since the end of 2011. The government is committed to implement structural reforms that contribute to improve the macroeconomic environment and set the stage for sustainable growth. The country offers relatively well developed road infrastructure, the second largest port in West Africa, and a modern airport that serves major cities within and outside Africa.		
Vulnerability to shocks	Rating: 3/6 While the country's robust growth attests to its resilience to internal and external shocks, the country remains vulnerable to external risks, including volatility in the prices of agricultural and mining products, climate conditions, global and regional security risks, and a tightening of regional and international financial markets. It ranks 48 out of 181 countries in the Notre Dame GAIN index for vulnerability to climate change.		

4. Implications for IFAD

- **Lending terms and conditions.** Côte d'Ivoire is a lower middle income country that is currently provided loans on blend terms in accordance with the Policies and Criteria for IFAD Financing.¹⁰ Given its level of per capita income, roughly US\$1700 in nominal terms, it is highly unlikely to transition to less concessional terms even under a high case scenario.
- **PBAS allocation.** For IFAD11, Côte d'Ivoire received an allocation of US\$18,389,535, a slight decline from IFAD10. Under a high case scenario and increased portfolio performance, there could be an increase in the PBAS allocation for IFAD12. Conversely, under a low case scenario, the PBAS allocation would likely decline.
- **COSOP Priorities and Products.** The COSOP priorities are based on the National Agricultural Investment Programme (PNIA) II (2018-2025). These are unlikely to change significantly under the base case or high case scenarios. Under the low case, the Government may not have sufficient resources to implement planned capital investments, which would likely have a negative spillover effect on the COSOP. Given the improvements to its private sector investment environment, we expect to see significant opportunities for direct financing to the private sector under IFAD's new private sector strategy, particularly under the high case scenario.
- **Cofinancing opportunities and partnerships.** Domestic co-financing and partnership opportunities should increase under the high scenario due to higher government revenues. Conversely, the low case would constrain co-financing opportunities, both domestically and internationally, but would heighten the importance of partnership with other actors. That said, we expect that international co-financing from climate focused sources (e.g. GCF and AF) will play an increasing important role given the climate challenges that the country faces.

⁸ Data sources: IMF Country Report No. 20/132; IMF April 2020 World Economic Outlook.

⁹ Source: RSPA.

¹⁰ <https://www.ifad.org/documents/38714170/39132730/ifad-financing.pdf/9fa17549-96e0-4e45-9d50-f01e892e44b1>.

Agricultural and rural sector issues

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
AGRICULTURE			
Productivité agricole	Exploitants agricoles (en particulier les jeunes et les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Système de production extensif et peu mécanisé, • Accès à la terre limité pour des cultures pérennes • Accès limité aux terres pour les cultures vivrières • Accès difficile aux intrants (coût élevé, marchés quasi inexistant, etc.) • Faible utilisation de semences de qualité • Faible accès des agriculteurs à la vulgarisation des techniques et au conseil agricole • Non maîtrise des techniques culturales • Faible maîtrise de l'eau • Vieillesse et faible entretien des exploitations et des vergers • Production vivrière de type pluvial, sujette aux aléas climatiques • Pression foncière en zone forestière, en zones montagneuses et en zones à forte densité de population • Vieillesse et cherté de la main d'œuvre dans l'agriculture • Absence de financement adapté à l'agriculture • Jeunes peu intéressés à une agriculture pénible et peu rémunératrice 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la production nationale, l'intensification, la diversification des productions rurales • Redynamiser la recherche scientifique et favoriser la transmission de ses acquis au monde rural • Réadapter les itinéraires techniques aux changements climatiques • Promouvoir l'utilisation de semences améliorées et d'engrais et l'accès au conseil agricole • Soutenir la mise en place d'un système efficace d'approvisionnement en intrants • Promouvoir la diffusion de la petite mécanisation • Promouvoir l'utilisation et la diffusion des outils de récolte • Promouvoir la production irriguée par la mise en place de petits aménagements hydro agricoles, pour développer la production de contre saison • Renforcer les services financiers décentralisés et promouvoir l'offre de services financiers adaptés aux productions rurales • Mettre en place une politique de relève agricole en développant un programme d'installation des jeunes
Valorisation des produits agricole	Exploitants agricoles, transformateurs et distributeurs (en particulier les jeunes et les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes post-récolte élevées (au moins 40%) • Disponibilité instable de la matière première agricole • Insuffisante maîtrise des techniques de conservation et de transformation • Manque d'infrastructures de conservation et transformation • Faible implication de la recherche/développement et vulgarisation des technologies post-récoltes 	<ul style="list-style-type: none"> • Redynamiser la recherche scientifique et favoriser la transmission des acquis de la recherche • Promouvoir la première transformation des produits dans les zones de production (ex. mangue, anacarde, karité) • Vulgarisation des techniques existantes et performantes de transformation (décortiqueuses de riz, broyeuse de manioc, petits séchoirs pour les produits maraichers ou la mangue, technologie de torréfaction du café/cacao et de l'anacarde etc.) • Appui à la diffusion de la conservation réfrigérée pour les cultures saisonnières • Vulgarisation des techniques de décorticage et de dégermage du maïs pour une farine stable • Formation technique
Commercialisation des produits agricoles	Exploitants agricoles et distributeurs (en particulier les jeunes et les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Désorganisation et analphabétisme des producteurs • Transactions presque toujours bord champ • Absence d'un marché géographique exclusif • Difficultés d'accès à l'information commerciale (prix, opportunités, technologies améliorées) • Contrôles routiers abusifs • Dégradation ou inexistence des infrastructures routières • Coûts élevés du transport • Quasi absence de centres de collectes adaptés • Faible promotion des produits • Coût relativement élevé de l'emballage • Méconnaissance de normes nationales de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la vente groupée des produits agricoles pour renforcer le pouvoir vers les collecteurs/commerçants • Renforcer la structuration des interprofessions • Mettre en place des plateformes multi acteurs • Formation en techniques de vente • Favoriser la diffusion des informations commerciales et les opportunités économiques • Poursuivre le désenclavement des zones de production et des zones de consommation • Renforcer le système d'information de marché existant • Favoriser la formation d'un marché intérieur, surtout pour les vivriers

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
ÉLEVAGE et PÊCHE			
Élevage	Éleveurs (en particulier les jeunes et les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse de la productivité du matériel génétique local • Coût élevé des intrants • Difficultés d'accès aux pâturages et retenues d'eau • Mévente des produits de l'élevage • Méconnaissance de la valorisation des sous-produits d'abattage comme sources de revenus • Promotion insuffisante de la politique de développement de l'élevage • Conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs inhérents à la coexistence sur l'espace rural • Faible couverture sanitaire • Absence d'une politique de gestion de terroir au niveau local • Faible niveau de transformation des productions de l'élevage • Faible organisation des éleveurs • Valorisation insuffisante des sous-produits d'abattage • Inexistence d'un système de crédit adapté à l'élevage • Enclavement de certaines zones d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration génétique • Promouvoir l'utilisation d'aliments pour bétail de meilleure qualité • Faciliter l'accès aux intrants vétérinaires et aux aliments pour bétail • Vaccination / protection sanitaire • Renforcer les capacités des acteurs afin de leur permettre de maîtriser la législation et les techniques modernes d'élevage • Création d'un mécanisme de financement adapté • Promouvoir la transformation des produits et sous-produits d'abattage en vue de diversifier les activités génératrices de revenus • Appuyer le développement d'infrastructures de commercialisation et de transformation adaptées • Renforcer le système de contrôle de la qualité et le respect des normes sur les aliments • Renforcer les capacités des structures, des producteurs et des associations • Mettre en place un système d'information sur la disponibilité géographique des produits, des prix et d'alerte précoce et de réponse à l'urgence • Associer le petit élevage (agouti, escargot, lapin) aux productions végétales
Pêche artisanale	Pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes post captures importantes des produits de la pêche/faible niveau de conservation des produits halieutiques • Non-respect de la réglementation en vigueur et exploitation anarchique et abusive des ressources halieutiques • Pillage des ressources halieutiques de la zone économique exclusive • Faible niveau de compétences techniques et organisationnelles des acteurs • Faiblesse des politiques sectorielles et locales en matière de pêche et d'aquaculture • Étroitesse du plateau continental ivoirien • Pêche artisanale peu mécanisée • Pollution des eaux intérieures 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la gestion durable et rationnelle des ressources halieutiques • Sécuriser les eaux territoriales • Améliorer les compétences des acteurs de la filière • Assurer le développement durable des secteurs de la pêche de l'aquaculture • Promouvoir la transformation des produits et sous-produits de la pêche en vue de diversifier les activités génératrices de revenus • Développement de la chaîne du froid • Assurer le contrôle de la qualité des produits animaux et halieutiques

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
<p>Capacités des Organisations professionnelles agricoles (OPA) et de leurs faitières</p>	<p>Coopératives, organisations professionnelles agricoles et faitières</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de statistiques fiables sur nombre, diffusion territoriale et par filière des OPA en CI • Prolifération de petites OPA mal structurées et peu viables, surtout dans le vivrier • Méconnaissance de la loi coopérative n° 97-721 du 23 décembre 1997 • Insuffisance des ressources matérielles, humaines et financières disponibles des organisations de base • Absence de compte d'exploitation et de compte prévisionnel, tout comme un plan stratégique développement • Faible capacité de gestion financière • Faible structuration, faibles consultation et flux d'information internes dans les OPA et leurs faitières • Faible participation aux processus de prise de décision au niveau local et national • Faible lien avec autres acteurs privés • Absence de contrôle, d'inspection de suivi et d'évaluation de la part de l'Etat • Faibles capacités des acteurs de l'encadrement (ex. ANADER), faible répartition spatiale des interventions, désorganisation des actions • Analphabétisme des membres des groupements de base • Inefficacité de la Chambre d'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les OPA • Renforcer les capacités des OPA et des acteurs de l'encadrement (ex. ANADER) • Appui-conseil (agricole et de gestion) • Formation des membres • Favoriser l'accès au financement pour les OP • Redynamiser la Chambre de l'Agriculture
<p>Décentralisation du développement au niveau locale et Participation des populations au processus de formulation des politiques</p>	<p>Conseil régionales, communes, populations rurales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lenteur du transfert des compétences et des ressources financières et humaines • Faible décentralisation fiscale et domaniale • Faiblesses de l'appui conseil et du contrôle de l'administration centrale • Faible culture de concertation et de dialogue des élus locaux • Non maîtrise des textes et des règles de gestion des collectivités • Méconnaissance mutuelle des attributions des entités déconcentrées et décentralisées • Manque de ressources humaines et financières dans les collectivités décentralisées • Faibles capacités des collectivités en matière de planification locale • Participation des bénéficiaires aux décisions les concernant freinée par problèmes d'information et de connaissance des sujets mis à discussion • Faiblesse de l'organisation de la société civile • Insuffisante application des règles et principes de la bonne gouvernance par les élus 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du décret d'application de la Loi portant transfert et répartition de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales: Loi no. 2003-208 du 7 juillet 2003. • Survivance de la culture du développement centralisé des élus locaux • Coordination entre les compétences des acteurs décentralisés et des autorités déconcentrées • Elaboration de plans de développement avec des systèmes efficaces de suivi et évaluation

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
<p>Préservation de l'environnement et promotion de la gestion intégrée des ressources naturelles</p>	<p>Populations rurales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation accrue des ressources naturelles (sols, plan d'eaux) • Forte déforestation en raison des pratiques extensives de la production • Pression foncière réduisant le temps de jachère et conduisant à l'appauvrissement des sols • Absence de politique nationale de développement durable • Faible préservation de la biodiversité • Gestion peu participative des ressources naturelles • Retard dans le transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales en matière de gestion des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la préservation de l'environnement et du développement durable • Promouvoir la Gestion Intégrée de Ressources en Eau (GIRE) • Préservation de la biodiversité par la dépollution des plans d'eau (lagunes et lacs), et une exploitation rationnelle des ressources forestière • Accélérer le transfert des ressources aux collectivités territoriales en matière de gestion des ressources naturelles • Promouvoir l'élaboration participative et la mise en œuvre par les collectivités territoriales des schémas d'aménagement du territoire et des plans de développement qui prennent en compte la gestion des terroirs et de l'eau • Elaborer une stratégie nationale de développement durable
<p>Amélioration de l'accessibilité équitable et de la qualité des services sociaux de base</p>	<p>Populations rurales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dysfonctionnement des infrastructures scolaires, sanitaires et hydrauliques en milieu rural • Accès limité des populations rurales aux soins de santé de qualité • Faiblesse de la qualité de l'enseignement • Insuffisance de l'entretien des ouvrages hydrauliques 	<p>A long terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une stratégie pour l'amélioration des services sociaux favorisant le transfert effectif des compétences et ressources aux Collectivités Décentralisées, la régionalisation de l'enseignement supérieur, le renforcement des capacités du personnel <p>A court et moyen termes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secteur de l'éducation et de la santé: Réhabiliter et construire les infrastructures scolaires et sanitaires; Promouvoir la formation du personnel de l'éducation et de la santé dans les centres de santé communautaires • Accès à Eau potable: Améliorer l'approvisionnement en eau en milieu rural et l'entretien des réalisations; Favoriser une gestion communautaires des ouvrages hydrauliques

SECAP background study

Résumé

Depuis la fin de la crise postélectorale en 2011, l'économie ivoirienne a connu une forte croissance économique moyenne de 9,5%¹¹ entre 2012 et 2015. Cette relance économique a été essentiellement soutenue par les investissements publics et privés et par les efforts menés dans le cadre du Plan National de Développement (PND, 2016 -2020) pour l'amélioration des affaires.

Dans cette vision, le Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA2, 2018-2025), vise l'amélioration de la valeur ajoutée dans le domaine agro-sylvo-pastorale et halieutique. Il a donc pour objectifs d'améliorer (i) la gouvernance du secteur agricole; (ii) la productivité et la compétitivité du secteur agricole, et (iii) la souveraineté alimentaire; ceci à travers des systèmes de production résilient aux changements climatiques, respectueux de l'environnement et du bien-être des populations.

Afin d'aider la Côte d'Ivoire à atteindre ces objectifs, le cadre de coopération entre le FIDA et le gouvernement doit tenir compte des preuves scientifiques sur des menaces climatiques et environnementales existantes et potentielles, afin de développer des politiques agricoles (et investissements connexes) pertinent et résilientes au climat.

Objectif

Les principaux objectifs du SECAP pour le COSOP de la Côte d'Ivoire sont:

- Évaluer scientifiquement et stratégiquement l'impact des tendances actuelles et futures du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur les performances du développement agricole en Côte d'Ivoire afin de réduire la pauvreté rurale, améliorer la nutrition et éliminer l'insécurité alimentaire, tout en renforçant la résilience du pays
- Proposer une politique efficace et efficiente d'adaptation et d'atténuation du changement climatique et des options stratégiques pour le COSOP.

Vue d'ensemble du contexte national

Situation économique générale. La Côte d'Ivoire a une superficie de 322 463 km². Sa population était estimée en 2014 à 22,6 millions d'habitants avec 77,3% de jeunes ayant moins de 35 ans (RPGH, 2014)

Depuis la fin de la crise postélectorale en 2011, l'économie ivoirienne a connu une forte croissance économique moyenne de 9,5%¹² entre 2012 et 2015. Cette relance économique a été essentiellement soutenue par les investissements publics et privés et par les efforts menés dans le cadre du Plan National de Développement (PND) pour l'amélioration des affaires. Toutefois, en 2016 et 2017, l'économie ivoirienne a connu une légère régression de son taux de croissance qui est passé, respectivement de 8,8% à 7,8% due en partie à: (i) la baisse prolongée du prix du cacao sur les marchés internationaux; (ii) la hausse du prix du pétrole et (iii) des troubles sociaux.

Le Gouvernement ivoirien devra en conséquence mettre en place des politiques budgétaires et monétaires rigoureuses permettant d'avoir une meilleure maîtrise des finances publiques et un maintien de l'inflation à un niveau modéré tout en assurant une croissance plus inclusive et mieux partagée.

Situation du secteur agricole et pauvreté rurale. Le secteur Agricole (agriculture, élevage et pêche) occupe une place prépondérante dans l'économie du pays. Il emploie près de 70% de la population active et représente 21% du PIB et plus de 60% des recettes d'exportation (MEF, 2015). La performance du secteur Agricole s'est dégradée ces

¹¹ Ministère de l'Economie et des Finances

¹² Ministère de l'Economie et des Finances

dernières années, avec une baisse de 2% du PIB en 2016, essentiellement due à de mauvaises conditions climatiques et à la chute des prix de plusieurs produits d'exportations.

Le pays possède d'énormes potentialités agricoles, avec une superficie cultivable d'environ 23-25 millions d'hectares (ha) et un potentiel irrigable de 200 000 ha.

L'agriculture ivoirienne est principalement constituée de cultures pérennes qui occupent la majorité des terres (72% contre 27% pour les vivriers et maraîchers). Elle est caractérisée, entre autres, par: (i) un faible niveau de productivité due à une faible utilisation des intrants agricoles et une faible mécanisation; (ii) des exploitations agricoles de petite taille; (iii) une forte saisonnalité de la production vivrière et de fortes variations annuelles dues aux aléas climatiques; (iv) le vieillissement de la main d'œuvre agricole, ainsi que le désintéressement des jeunes au métier d'agriculteur.

L'élevage, pourvoyeurs d'emploi pour les jeunes, représente seulement 4,5% du PIB agricole et 2% du PIB total. Le taux de couverture des besoins nationaux en viande et en abats était de 26,69% en 2014. Les contraintes en matière d'élevage sont: (i) la faible productivité du matériel génétique local; (ii) le coût élevé des intrants; (iii) l'absence de politique cohérente de gestion de l'espace rural; et (iv) le manque de financement adapté aux investissements ou à la modernisation des exploitations.

La pêche représente une faible du PIB (0,9% en 2014), génère directement 100 000 emplois et fait vivre indirectement 700 000 personnes. Les faibles performances de la production nationale sont dues en grande partie à: (i) l'inadéquation de son cadre réglementaire et législatif; (ii) l'étroitesse du plateau continental ivoirien; (iii) la vétusté des engins de pêche et une pratique de pêche artisanale peu mécanisée; et (v) l'érosion et la pollution des eaux intérieures.

Pauvreté rurale. En 2015, l'enquête nationale auprès des ménages a révélé un recul de la pauvreté (46,3% contre 48,9% en 2008). Ce recul s'explique par la bonne performance économique enregistrée depuis la fin de la crise sociopolitique en avril 2011. Comme les années antérieures, la pauvreté est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain (56,8% contre 35,9%, 2015). La pauvreté rurale est passée de 62,5% en 2008 à 56,8% en 2015 et touche surtout les agriculteurs (5 agriculteurs sur 10 sont pauvres).

Sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'insécurité alimentaire touche 12,8% des ménages, avec une incidence majeure en milieu rural (15%) qu'en milieu urbain (10,6%). Au niveau national, 30% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique. Ce taux est à la limite du seuil «critique» de 40% dans les régions du Nord et de l'Ouest (SMART, 2011). Sur le plan nutritionnel, il faut souligner que, en 2014, 20,5% de la population ivoirienne n'atteignait pas le niveau minimal d'apport calorique (ENV, 2015).

Le Programme National de Développement (PND, 2016-2020) constitue le cadre unique de référence pour l'ensemble des stratégies et des interventions de développement de la Côte d'Ivoire. Il vise la création de richesse et d'emploi par la promotion du secteur privé et un développement inclusif. Dans le secteur agricole il entend accélérer la transformation structurelle de l'économie en établissant un lien fort entre l'agriculture, l'agro-business et l'industrie.

Dans cette vision, le Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA2, 2018-2025), en cohérence avec la Loi d'Orientation Agricole de Côte d'Ivoire (LOA CI), vise l'amélioration de la valeur ajoutée dans le domaine agro-sylvo-pastorale et halieutique, ceci à travers des systèmes de production respectueux de l'environnement et du bien-être des populations. Il a donc pour objectifs d'améliorer (i) la gouvernance du secteur agricole; (ii) la productivité et la compétitivité du secteur agricole, et (iii) la souveraineté alimentaire et la résilience des populations. Les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et le secteur privé (sociétés agroindustrielles) joueront un rôle important dans l'atteinte de ces objectifs.

Le présent RB-COSOP est en ligne avec les objectifs du PNIA2, et particulièrement les programmes 1, 2, 3, 5 et 6 relatifs respectivement à: (i) la productivité et développement durable de la production agro-sylvo-pastorale et halieutique; (ii) l'amélioration de la valeur ajoutée et de la performance des marchés; (iii) la gestion durable des ressources environnementales et résilience climatique, (iv) amélioration de l'accès au financement et à des canaux d'investissement privé; et (v) le renforcement du cadre institutionnel, de la gouvernance du secteur et de l'environnement des affaires. Il adhère aussi au principe de développement agricole à travers des Agropoles promu par le PNIA2.

Les défis environnementaux et leurs effets sur le développement agricole et la pauvreté rurale

Déséquilibre des nutriments du sol

Le sol est le fondement de la production agricole. Sa fertilité peut affecter directement la croissance des cultures avec des changements dans le carbone du sol (C), l'azote (N) et les activités microbiennes, qui sont susceptibles de changer avec le changement climatique, la température et les variations de précipitations. En tant que base matérielle de la croissance des plantes, le sol est également un milieu important pour l'accumulation et la décomposition des polluants.

L'augmentation rapide de la population a entraîné une augmentation de la demande de terres agricoles. Ceci, à son tour, a conduit à la réduction de la taille des exploitations par ménage. En conséquence, les périodes de jachère sont soit raccourcies, soit inexistantes, ce qui entraîne une tendance irrésistible à l'épuisement des nutriments du sol.

En outre, l'application irrationnelle d'essences chimiques, d'herbicides et de pesticides signifie que l'environnement du sol est de plus en plus pollué et dégradé.

Evolution du couvert végétal et des ressources forestières

Entre 1950 et 2000, le pays a perdu 80% de son couvert végétal et forestier, classant la Côte d'Ivoire en tête des pays d'Afrique tropicale en termes de déforestation. La forêt dense humide a régressé de 6,8 millions d'hectares en 1955 à 1,5 million d'hectares en 1999. En l'absence d'une intensification marquée des techniques culturales, le potentiel de production caféière et cacaoyère dépend essentiellement de la création de nouvelles plantations.

Activités post-récolte

les risques identifiés sont i) une mauvaise gestion des déchets et des eaux usées des unités de transformation; (ii) l'utilisation d'énergies conventionnelles (bois, charbon de bois) pour le fonctionnement des unités de stockage, de transformation ou encore de mise en marché à la place d'énergies vertes par les entrepreneurs du fait d'un coût à l'investissement dissuasif ou de leur indisponibilité sur le marché; (iii) une mauvaise implantation des infrastructures menant à des pollutions de cours d'eau ou à la fragilisation de l'environnement.

Défis et impacts du changement climatique sur le développement agricole et la pauvreté

Réduction de la pluviométrie.

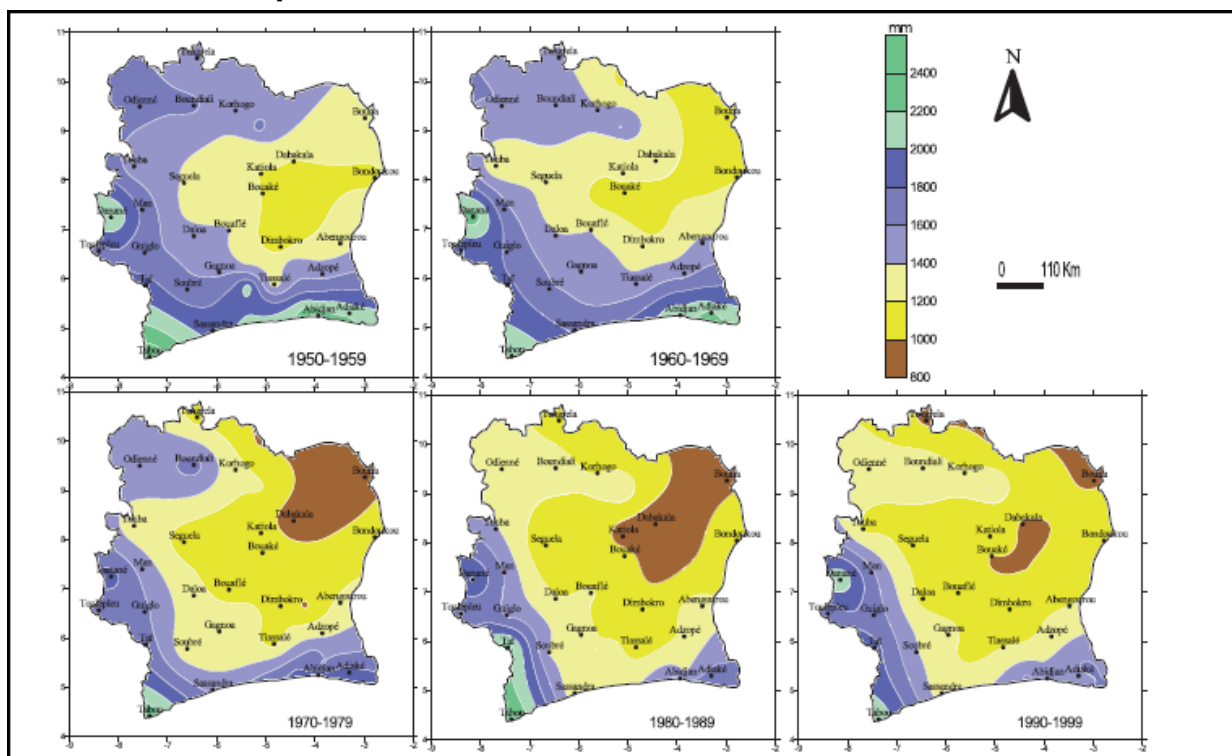


Figure 1: Hauteurs pluviométriques moyenne annuelle avant et après la décennie 70

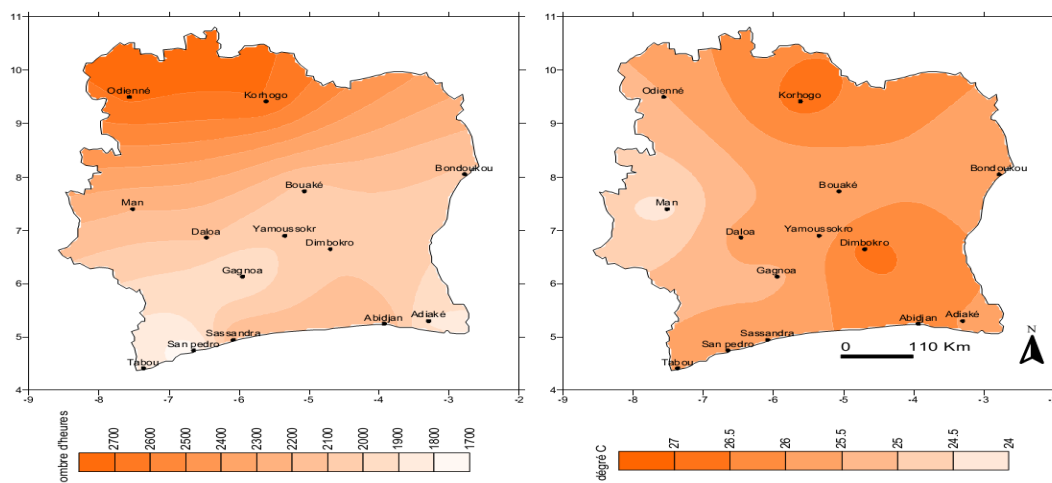
Au cours des cinq dernières décennies, la pluviométrie moyenne annuelle a baissé de façon sensible suivant un gradient Est-Ouest et Nord-Sud. La variation relative calculée entre 1950-1960 et 1970-1990 montre une diminution des précipitations d'environ 25% sur l'ensemble du pays, voire 28% dans la partie septentrionale¹³. Ainsi dans les régions d'intervention du FIDA, la région de Denguélé (Odienné) qui, auparavant, recevait entre 1400 et 1600 mm de pluie par an, ne reçoit plus que 1200 à 1400 mm/an. La situation est encore plus préoccupante dans les régions du Zanzan (Bouna) et de la Vallée du Bandama (Dabakala) où dorénavant les pluies annuelles restent inférieures à 1000 mm. En outre, la limite de la forêt dense humide s'est drastiquement réduite aux zones extrêmes Sud-est, Sud-ouest et à l'Ouest montagneux. On note toutefois que la station de Danané localisée dans la région des Montagnes, continue à recevoir d'importants volumes d'eau. Durant la décennie 1990-1999, le schéma pluviométrique n'a guère évolué avec toutefois un rétrécissement de la zone de pluviométrie inférieure à 1000 mm qui se limite désormais aux confins Nord (Tengrela) et Nord-Est (Bouna) et quelques stations du Centre (Bouaké et Dabakala).

Augmentation des températures annuelles et de l'insolation. Les températures enregistrées suivent une progression Sud-Nord avec les températures annuelles les plus basses dans la zone montagneuse à l'Ouest et les plus fortes dans l'extrême Nord. La carte des cumuls annuels moyens du nombre d'heures d'insolation montre une répartition suivant un gradient climatique Sud-Nord proche de celui des températures. L'augmentation de la température de l'air a des conséquences notables avec l'accroissement de l'évapotranspiration du sol et des plantes, en diminuant la quantité d'eau disponible pour la croissance des plantes. Par ailleurs, l'étude du changement climatique sur les ressources en eau dans le cas des bassins versants des fleuves Bandama

¹³ PROPACOM, Document de travail n°3, Mesures d'adaptation au changement climatique et PNUD, Etude de Vulnérabilité du Secteur Agricole face aux Changements Climatiques en Côte d'Ivoire.

et Sassandra a montré que les températures moyennes mensuelles sur ces deux bassins devraient augmenter entre 2,3°C et 4,1°C au cours des quatre prochaines décennies. Cette augmentation conjuguée à la baisse de la pluviométrie et des ressources en eau pourrait affecter la production agricole et la production totale d'énergie électrique des barrages construits sur ces fleuves¹⁴.

Figure 2: Nombre d'heure d'insolation (gauche) et température annuelle (droite) entre 1960 et 1997



Réduction de la longueur des saisons culturales. Dans la zone de savane, la durée de la saison culturale s'est raccourcie: de 20 à 30 jours à Odienné, 10 à 20 jours dans les régions du Zanzan, Vallée du Bandama et Worodougou, de 0 à 10 jours dans la région des Savanes à Bafing et à l'Est et au Sud de la région des Montagnes. Dans l'extrême Ouest de la région des Montagnes, la durée s'est allongée de 10 à 20 jours dans la zone de Danané et de 0 à 10 jours vers Man¹⁵.

On attend une diminution de la pluviométrie dans l'ensemble de la zone de savane et une légère augmentation de celles-ci dans le Sud-ouest du pays¹⁶. Les prévisions des effets du changement climatique sur les rendements des principales cultures vivrières (riz, maïs, igname et manioc) appuyées par le FIDA sont: i) une perte de 5-25% des rendements en riz pluvial dans la zone de savane et de transition surtout dans les régions de la Vallée du Bandama, Zanzan et Worodougou; et ii) une diminution de 5-25% des rendements en maïs dans l'ensemble de la zone d'intervention¹⁷. Par ailleurs, les analyses montrent une augmentation de la fréquence et de l'amplitude des aléas climatiques tels que les sécheresses dans la zone de savane et les inondations dans la zone Nord-Ouest (Odienné) et la zone Ouest montagneuse¹⁸.

On attend une diminution de la pluviométrie dans l'ensemble de la zone de savane et une légère augmentation de celles-ci dans le Sud-ouest du pays¹⁹. Par ailleurs, les analyses montrent une augmentation de la fréquence et de l'amplitude des aléas climatiques tels que les sécheresses dans la zone de savane et les inondations dans la zone Nord-Ouest (Odienné) et la zone Ouest montagneuse²⁰.

¹⁴ Programme de Protection de l'Environnement et de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PGDRN), PNUD.

¹⁵ PROPACOM, Document de travail n°3, Mesures d'adaptation au changement climatique.

¹⁶ Selon les résultats du modèle CSIRO Mark 3, le scénario le plus plausible.

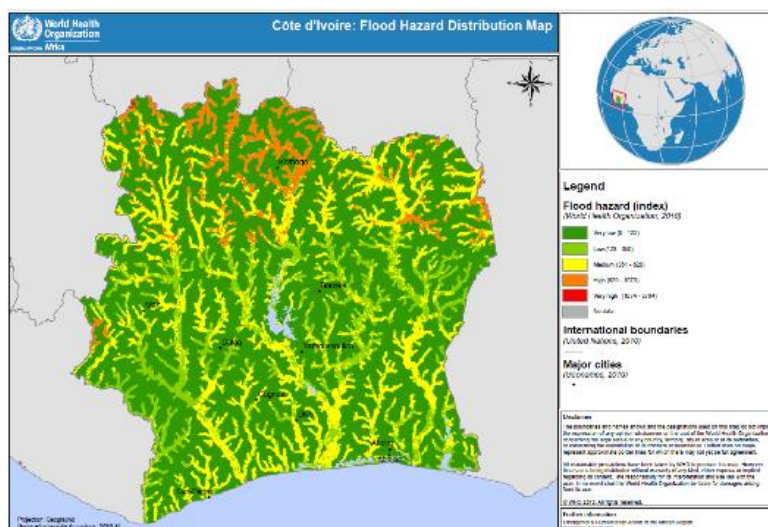
¹⁷ Selon le modèle CSIRO Mark 3.

¹⁸ OMS, 2010.

¹⁹ Selon les résultats du modèle CSIRO Mark 3, le scénario le plus plausible.

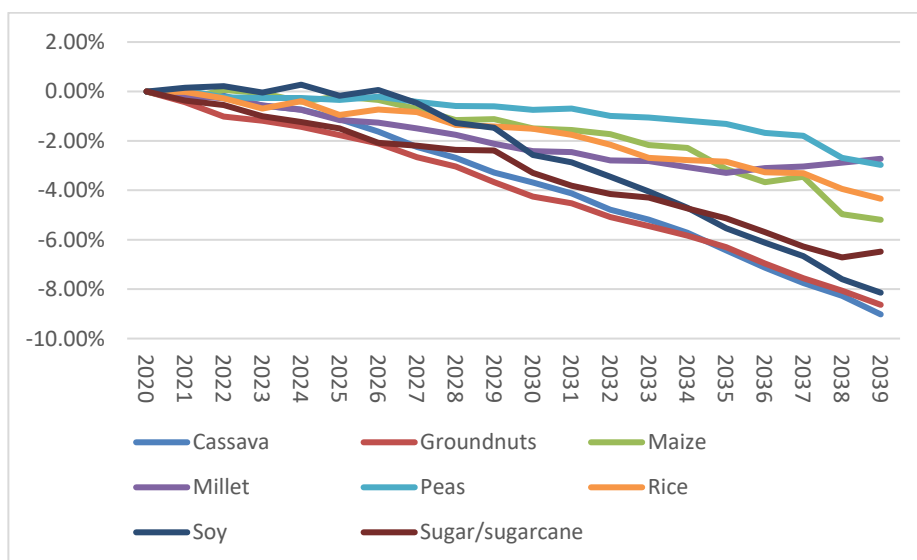
²⁰ OMS, 2010.

Figure 4: Prévisions sur les risques d'inondation

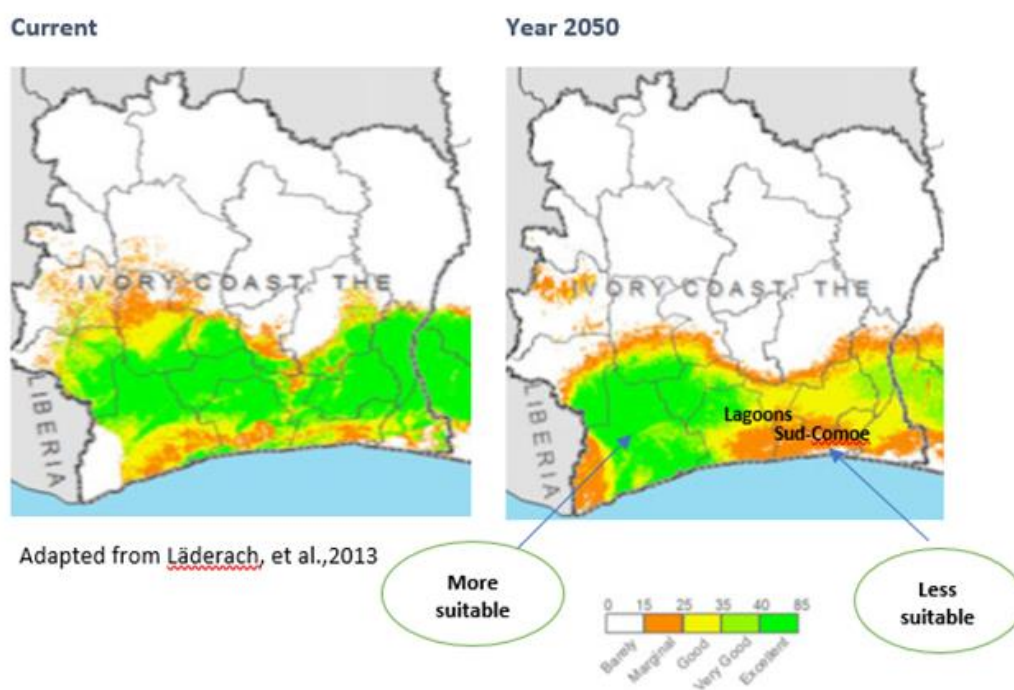


Impact du changement climatique sur les rendements. Selon l'outil CARD (Climate Adaptation in Rural Development) développé par le FIDA, les prévisions des effets du changement climatique sur les rendements des principales cultures pluviales au niveau national montrent que ces derniers sont sujets à de fortes baisses dans le scénario RCP8.5 d'ici 2039. Les pertes les plus importantes sont de 9% pour la manioc, 8.6% pour l'arachide et 8.1% pour le soja. Le choix des secteurs à cibler dans le cadre des interventions du FIDA au Cameroun doit tenir compte de ces projections et des mesures d'adaptation doivent être envisagées afin de garantir: la résilience de ces cultures aux impacts du changement climatique.

Figure 5: Impact du changement climatique sur les rendements des cultures pluviales en Côte d'Ivoire (CARD)



With regard to the cocoa sector, it may be impacted by climate change effects, especially rising temperatures that could dry out the soil and reduce its fertility, forcing many farmers to move their crops to higher ground, where temperatures are more conducive to cocoa growing.



De manière globale, l'impact des effets du changement climatique sur la production agricole sont: i) l'augmentation de la température de l'air qui pourra avoir des conséquences sur l'accroissement de l'évapotranspiration du sol et des plantes qui viendra diminuer la quantité d'eau disponible pour la croissance des plantes; et ii) l'augmentation de la fréquence et de l'amplitude des aléas climatiques tels que les fortes pluies et les inondations, notamment à l'extrême Est et dans la région de Poro avec de forts risques d'inondation²¹.

Partie 2. Cadre juridique et institutionnel

Cadres politiques et réglementaires

Le Programme National de Développement (PND, 2016-2020) constitue le cadre unique de référence pour l'ensemble des stratégies et des interventions de développement de la Côte d'Ivoire. Il vise la création de richesse et d'emploi par la promotion du secteur privé et un développement inclusif. Dans le secteur agricole il entend accélérer la transformation structurelle de l'économie en établissant un lien fort entre l'agriculture, l'agrobusiness et l'industrie.

Dans cette vision, le **Programme National d'Investissement Agricole** de deuxième génération (PNIA2, 2018-2025), en cohérence avec la **Loi d'Orientation Agricole de Côte d'Ivoire** (LOA CI), vise l'amélioration de la valeur ajoutée dans le domaine agro-sylvo-pastorale et halieutique, ceci à travers des systèmes de production respectueux de l'environnement et du bien-être des populations. Il a donc pour objectifs d'améliorer (i) la

²¹ OMS, *E-atlas sur l'évaluation du risque d'inondation en Côte d'Ivoire, 2010*.

gouvernance du secteur agricole; (ii) la productivité et la compétitivité du secteur agricole, et (iii) la souveraineté alimentaire et la résilience des populations. Les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et le secteur privé (sociétés agroindustrielles) joueront un rôle important dans l'atteinte de ces objectifs.

Le présent RB-COSOP est en ligne avec les objectifs du PNIA2, et particulièrement les programmes 1, 2, 3, 5 et 6 relatifs respectivement à: (i) la productivité et développement durable de la production agro-sylvo-pastorale et halieutique; (ii) l'amélioration de la valeur ajoutée et de la performance des marchés; (iii) la gestion durable des ressources environnementales et résilience climatique, (iv) amélioration de l'accès au financement et à des canaux d'investissement privé; et (v) le renforcement du cadre institutionnel, de la gouvernance du secteur et de l'environnement des affaires. Il adhère aussi au principe de développement agricole à travers des Agropoles promu par le PNIA2.

La Côte d'Ivoire a mis en place en 2012 le **Programme National Changement Climatique (PNCC)** afin de coordonner, proposer et promouvoir des mesures et stratégies en matière de lutte contre les changements climatiques. Une Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques 2015-2020 a été adoptée fin 2014. Elle a pour but: i) d'intégrer le changement climatique dans les politiques et stratégies sectorielles au niveau de l'atténuation et de l'adaptation; ii) d'améliorer les connaissances sur le changement climatique et de renforcer les capacités techniques et humaines des acteurs; iii) de promouvoir la recherche-développement et le transfert de technologies; iv) de mieux gérer le risques; et v) de renforcer la coopération internationale avec la mobilisation de financements pour la mise en œuvre de la PNCC.

Au niveau national, la Côte d'Ivoire entend: (i) marquer sa volonté de réduire l'empreinte carbone de son développement en privilégiant des options d'atténuation présentant des "co-bénéfices" élevés; ii) renforcer la résilience du pays aux changements climatiques; et iii) mettre en cohérence ses politiques sectorielles pour faciliter l'atteinte de ces objectifs. De plus, la loi-cadre sur l'environnement n° 96-766 du 3 octobre 1996 définit la procédure des études d'impacts et notices d'impact à élaborer avant la mise en œuvre d'activités ayant un impact sur l'environnement.

Contribution Déterminée au niveau Nationale (CDN/NDC). Considérant les préoccupations croissantes au sujet des changements climatiques, la Contribution Déterminée au niveau National de la Côte d'Ivoire à l'Accord de Paris, prévoit une réduction de 28 % des émissions de GES d'ici 2030, avec un accent particulier sur l'agriculture, l'utilisation des terres et la foresterie. En termes d'atténuation du changement climatique, les interventions prévues dans le secteur agricole comprennent la mise en œuvre d'une "agriculture zéro déforestation", l'agroforesterie, l'agriculture de conservation, la classification et la gestion participatives des forêts, et la restauration et la restauration de matière organique des sols. En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique, la priorité est accordée à la gestion durable des ressources en eau, ainsi qu'à de nouvelles mesures dans les secteurs de l'agriculture, notamment la culture de plantes résistantes au changement climatique et aux maladies et la sauvegarde de la diversité génétique aquacole.

Genre. La Côte d'Ivoire a ratifié des instruments internationaux majeurs reconnaissant aux femmes et aux hommes l'égalité en droit et en devoir et interdisant toute discrimination à l'égard des femmes. Il s'agit notamment de la **Plate-Forme d'Actions de Beijing** de 1995, de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF) et la déclaration solennelle des Chef d'Etats et des gouvernements africains sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique adoptée en juillet 2004.

Sur le plan national, la nouvelle Constitution adoptée en octobre 2016 et promulguée en décembre 2016 assure, dans son texte, la parité entre les femmes et les hommes. De nombreux articles de cette Constitution sont spécifiquement axés sur l'autonomisation des femmes et la lutte contre les violences basées sur le genre. En 2010, le gouvernement a créé le Comité national de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants

(CNLVFE). Ses activités comprennent la prévention et l'assistance aux victimes de Violence Basée sur le Genre (VBG) Le pays a aussi renforcé son dispositif légal national avec l'adoption de textes de loi (i) rendant l'école obligatoire pour tous les enfants (filles et garçons) de 5 à 16 ans, (ii) donnant plus de pouvoir aux femmes au sein de leur foyer et (iii) punissant les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et forcés, entre autres.

Dans ses opérations, le FIDA prévoit plusieurs mesures visant à éliminer le travail des enfants dans l'agriculture : (i) Sensibilisation par le biais des radios, des agents de vulgarisation, des dirigeants locaux pour interdire le travail des enfants. (ii) Sensibilisation à l'impact des pesticides et de la fumée sur la santé des enfants ; (iii) Mieux adapter la politique en matière de travail des enfants, y compris les clauses dans les contrats avec les fournisseurs et les partenaires. (iv) Renforcer la résilience comme moyen de protéger les enfants contre les conditions de travail pénibles.

Nutrition. Soucieux de montrer son engagement en faveur de la Décennie d'action pour la nutrition, le gouvernement a adhéré au mouvement Scaling Up en 2013. Il a créé en 2016 un conseil national de la nutrition dirigé par le Premier ministre afin d'assurer la coordination des activités de nutrition au plus haut niveau.

Partie 3. Recommandations stratégiques

Les interventions du FIDA sous ce COSOP vont adopter une approche visant à transformer le genre, en : augmentant la participation des femmes au dialogue politique et aux processus de prise de décision; améliorer leur accès aux titres fonciers sécurisés, aux nouvelles technologies et aux intrants agricoles; et développer les compétences en finance, gestion et entrepreneuriat surtout en agriculture sobre en carbone et climato résiliente.

Le programme ciblera les jeunes des zones rurales et soutiendra le développement d'entreprises dirigées par des jeunes dans les chaînes de valeurs ciblées. Des programmes de formation professionnelle et d'alphabétisation seront mis au point et des centres d'incubation seront utilisés comme outils d'apprentissage par la pratique et l'échange d'expériences, la création d'opportunités avec les unités de transformation.

En ce qui concerne la nutrition, la disponibilité et l'accessibilité des aliments seront améliorées grâce à une productivité agricole accrue et à une amélioration de la qualité des aliments, tandis que les programmes de formation sur les pratiques de nutrition encourageront l'adoption de régimes alimentaires plus nutritifs et équilibrés. Le COSOP s'appuiera sur le Centre d'excellence régional contre la faim et la malnutrition mis en place par le Gouvernement ivoirien et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Ciblage. Sur le plan géographique, le FIDA continuera de cibler les régions du nord (Centre-Nord, Nord et Nord-Ouest), qui restent les plus pauvres du pays et les plus vulnérables. Le programme de pays sera étendu aux régions centrales, en particulier les régions de N'Zi, Iffou et Moronou, qui ont connu une augmentation de la pauvreté et une émigration élevée des jeunes. Le ciblage social sera aligné sur la politique nationale d'égalité des chances, d'équité et de genre. Des stratégies spéciales seront mises en place pour répondre aux besoins spécifiques des personnes extrêmement vulnérables à la pauvreté et aux chocs externes, ainsi que des groupes marginalisés, y compris les personnes handicapées. Le ciblage sectoriel s'appuiera sur des chaînes de valeur, mettant l'accent sur les produits de base contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en maximisant les revenus des ménages ruraux. Les cultures vivrières continueront d'être au centre des opérations financées par le FIDA, car le gouvernement souhaite que le pays vise à réduire les importations de produits alimentaires en augmentant la production locale de produits alimentaires, en particulier de produits tels que le riz. Les mangues et les noix de cajou seront également visées en raison des possibilités offertes par ces chaînes de valeur en termes d'augmentation des revenus des petits exploitants, en particulier des femmes et des jeunes. L'élevage, la pisciculture et les produits non ligneux sont également des chaînes de valeur potentielles à soutenir dans la mise en œuvre de ce COSOP.

La Côte d'Ivoire, signataire de l'Accord de Paris, s'est engagée dans la lutte contre le changement climatique à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 28% d'ici 2030. Le pays a pris des mesures pour mettre en œuvre l'Accord de Paris niveau local. L'agriculture, l'élevage, la foresterie, l'énergie, l'utilisation des sols et la forêt sont les principaux secteurs cibles des mesures d'atténuation et d'adaptation. Les nouveaux investissements du FIDA dans le cadre du nouveau COSOP du FIDA 11 contribueront à la réalisation de ces objectifs en Côte d'Ivoire, pays dans lequel les forêts nationales jouent un rôle important dans la réglementation mondiale en matière de changement climatique.

A travers ce nouveau COSOP, le FIDA a un rôle important à jouer dans le secteur agricole afin de rendre l'agriculture ivoirienne résiliente aux changements climatiques et par conséquent aider le pays à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et les Objectifs de Développement Durable. Ceci devrait permettre aussi le pays à mettre en œuvre le programme REDD+ sur la réduction de déforestation et réduction des émissions liées à la dégradation des forêts, le partenariat sur la facilité carbone. Pour ce faire le FIDA peut mobiliser les fonds internationaux dont le pays a accès, tels que le Fonds Vert pour le Climat (GCF), le fond d'adaptation, le fond SDGs pour appuyer le portefeuille dans la gestion des risques climatiques et environnementaux tout en générant des retombées positives sur les communautés rurales. Le FIDA pourra également travailler avec le FIRCA qui est la première institution nationale de Côte d'Ivoire à être accréditée au Fond d'adaptation.

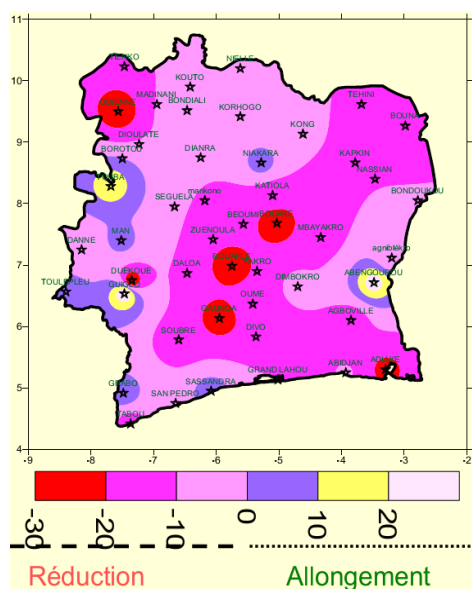


Figure 3: Ecarts (en jours) de la durée de la saison culturale

COSOP preparation process

Processus de préparation du COSOP, y compris les études préparatoires, la consultation des parties prenantes et les manifestations

Introduction

1. Le premier Programme d'options stratégiques du FIDA (COSOP) pour la Côte d'Ivoire a été approuvé en 1997, suivi par une nouvelle stratégie d'intervention du FIDA basée sur les résultats en vigueur pour la période 2010-2015. En absence d'une stratégie nationale de développement agricole à moyen terme, les interventions de soutien du FIDA ont été encadrées par une note stratégique pays, valable jusqu'à l'adoption du nouveau cadre d'options stratégiques pour le pays.
2. Le Gouvernement et le FIDA se sont accordés pour élaborer un nouveau COSOP (2020-2025) après l'adoption du Plan national d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA2). Suite à la validation du PNIA2 et la signature du pacte des parties prenantes en novembre 2017, la formulation du COSOP a été lancée en mars 2018. Elle est pilotée par le FIDA en collaboration le Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), en étroite collaboration avec les autres ministères concernés par le développement agricole et rural, les partenaires des secteurs privé et coopératif et les partenaires au développement.
3. Le processus de formulation du COSOP, s'est articulé autour des principales phases suivantes: (i) collecte de données, revue des documents stratégiques du pays, rédaction d'une version préliminaire du COSOP; (ii) lancement national de la formulation du COSOP; (iii) Ateliers thématiques, d'orientation sur les objectifs stratégiques et d'alignement sur les politiques nationales; (iv) Revue interne par le FIDA (CPMT, OSC); (v) Consultation avec les Agences basées à Rome et l'équipe pays des Nations Unies (v) Réunion de validation du COSOP par la partie nationale; et (vi) approbation du COSOP par le conseil d'administration du FIDA.

Phase préliminaire

4. La phase préliminaire a démarrée avec la collecte de données, la revue des documents stratégiques du pays, et la rédaction d'un draft du COSOP par le bureau pays du FIDA. Le draft a été rédigé à partir (i) de l'analyse de la situation de pauvreté et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays; (ii) des politiques nationales et sectorielles (PND, LOA, PNIA, Loi sur le Foncier rural, SNDR, SNDCV, etc.); (iii) les projets/programmes et interventions du FIDA dans le pays; (iv) le cadre stratégique 2016-2025 du FIDA; (v) les documents relatifs au processus pour l'élaboration du COSOP. Ce draft du COSOP décrit le contexte national, résume les politiques nationales et sectorielles pertinentes, fait une analyse de la pauvreté rurale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il dégage les contraintes, enjeux et les défis du développement agricole et rural, ainsi que les priorités envisageables pour les interventions du FIDA en Côte d'Ivoire. L'ébauche du COSOP a été ensuite analysée par le MINADER et toutes les parties intervenant dans le développement rural en Côte d'Ivoire.

Phase d'analyse de la situation et des objectifs stratégique par la partie nationale et les populations rurales

5. Le 27 et 28 Juin 2018, le MINADER a organisé un Atelier national de lancement du processus d'élaboration du RB-COSOP. L'objectif de l'atelier était d'informer l'ensemble des acteurs du monde rural du pays de l'élaboration du COSOP et de recueillir leur avis sur la conception et le contenu du document. Environ 60 personnes ont participé à l'atelier: i) les représentants des différents Ministères (Ministère du Plan et du Développement, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural; Ministère des Ressources Animales et Halieutique; Ministère des Eaux et Forêts; Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable; Ministère des Finances; Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME;

Ministère de l'Industrie et des Mines; Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique); ii) les représentants de la Chambre de l'Agriculture et de la Chambre du Commerce et de l'Industrie; iii) les Agences techniques (FIRCA, ANADER, ADERIZ et CNRA); iv) les partenaires au développement; v) les organisations de producteurs; et vi) les interprofessions (riz, oignon).

6. Quatre réunions thématiques ont été organisées, pour permettre à ces acteurs de réfléchir sur les thématiques suivantes:
 - Objectif stratégique 1: La structuration et la participation au dialogue politique des acteurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont renforcées.
 - Objectif stratégique 2: Les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont plus productives, compétitives et créatrices d'emplois et de richesses
 - Diagnostic du pays et ciblage géographique et thématiques des interventions du FIDA
 - Les résultats et enseignement tirés des précédents COSOP, les résultats durables et la réussite de la mise en œuvre
7. Les discussions qu'ont suivi la présentation en plénière des différents thèmes ont porté sur les axes stratégiques possible, les critères pour l'identification des zones d'intervention du FIDA et sur les actions d'appui à la professionnalisation des acteurs des filières, la valorisation et la commercialisation des produits agro-pastoraux.
8. Un compte rendu de l'atelier a été ensuite rédigé par le MINADER et ses différentes recommandations ont permis d'améliorer le projet du COSOP et ainsi obtenir un document consensuel. Ce document a été ensuite transmis au FIDA pour une revue interne.

Revue des paires (CPMT)

9. Le 17 Juillet 2018 une réunion de l'équipe FIDA (CPMT) à Rome a eu lieu pour examiner le draft du COSOP.

Consultation en vue du renforcement de la collaboration avec les agences des Nations unies basées à Rome (RBA)

10. Des séances de travail en vue de l'élaboration de cette note ont eues lieu en fin 2018 et début d'année de 2019 qui permettra aux trois d'agence de renforcer leur collaboration en Côte d'Ivoire à travers des engagements précis annexées à leur cadre stratégique d'interventions en Côte d'Ivoire : le Cadre de Programmation Pays (2018-2021) de la FAO, le COSOP (2019-2025) du FIDA et Plan Stratégique Pays (2019-2023) du PAM. La soumission du COSOP à l'OSC a été donc retardée en 2019 en vue de l'intégration dans celui-ci d'une note définissant les principaux axes stratégiques de collaboration avec les autres agences basées à Rome en vue renforcer et rendre plus visible la coordination de leur appui au Gouvernement de Côte d'Ivoire. La collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome est une priorité stratégique pour chacune de ces trois organisations (FAO, FIDA et PAM). Ces agences, qui sont chargées selon leur avantages comparatifs d'éradiquer la faim, d'améliorer l'alimentation et de stimuler le développement rural, ont décidé à travers leur cadre stratégique de définir leur niveau de collaboration.

Revue interne de la qualité du document COSOP (OSC)

11. Le projet avancé du COSOP a été examiné en interne par l'OSC en mars 2019 à la lumière des commentaires de le QAG et des examinateurs externes. Durant cette réunion, ayant observé que le portefeuille de la Côte d'Ivoire avait des problèmes de performance, l'OSC a recommandé que le COSOP indique de manière précise une analyse des leçons apprises et indique clairement quels seront les changements qui seront entrepris pour améliorer de manière drastique les performances du portefeuille pays.
12. Le Président du FIDA, présidant la réunion de l'OSC, a sur cette base en conclu que des discussions devront être effectuées avec le Gouvernement sur la restructuration

et la performance du portefeuille du FIDA en mettant l'accent sur ce qui doit être fait différemment. La soumission du document a été donc reporté à une autre session du Conseil d'Administration du FIDA, le temps de prendre en compte les commentaires de QAG et consulter le Gouvernement et l'équipe pays des Nations Unies pour en améliorer la qualité.

Consultation avec l'équipe des agences des Nations Unies

13. Le projet avancé du COSOP prenant en compte les observations de QaG a été soumis à UNCT dont quelques agences ont fait des observations. Le BIT a spécialement sollicité une collaboration étroite avec le FIDA avec des activités concrètes que le Fonds a chaleureusement accueilli (voir l'annexe au COSOP). D'autres agences ont proposé des axes de collaboration (UNfemmes, UNESCO). Un atelier de présentation de la dernière version du COSOP aura lieu en juillet après la réunion de l'OSC programmé pour la fin de juin 2020.

Phase de finalisation et validation du COSOP

- OSC (fin juin 2020)
- Atelier de validation nationale (juillet 2020)
- Présentation du RB-COSOP au conseil d'administration du FIDA (Septembre 2020)

Strategic partnerships

Domaines de partenariat	Partenaires/Réseaux/ Plateformes	Résultats spécifiques et Résultats attendus du partenariat	Justification du partenariat	Suivi et Rapportage (A complète pour CRR et CCR)
Mobilisation de cofinancement	Gouvernement de Côte d'Ivoire	118 millions USD	Partenaire clés	
	Banque Africaine de développement (BAD)	20 millions USD (Amélioration de la productivité et de la compétitivité agricole, Industrialisation, Amélioration de la résilience en milieu rural)	La BAD est actuellement engagée dans la mise en place des agropoles dans la zone d'intervention du COSOP. Des cofinancement parallèles seront établi avec les Agropole du Nord (en cours de formulation) et de l'Ouest (programmé)	
	OFID	20 millions USD (Amélioration de la maitrise de l'eau, Construction d'infrastructures économiques, Appui à la mécanisation agricole)	Développement d'activités en synergie en particulier pour les infrastructures rurales et les équipement de production, transformation, stockage des conservation.	
	Banque mondiale	10 millions USD : Amélioration de la performance de la filière agricole - riz, anacarde, cagé/cacao etc., Développement d'expertise sur les questions de changements climatiques, Appui au règlement de la question foncière	Forts intérêt et engagement de travail en partenariat (basés sur les cibles de co-financement convenus).	
	Initiatives de financement pour le climat: Fonds vert pour le Climat (FVC), Fonds D'adaptation (FA) and Fonds d'investissement pour le Climat (FIC).	30 millions USD: Le financement climat fait référence aux ressources financières mobilisées pour financer des actions visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter	Mobiliser des ressources pour financer des actions qui atténuent les effets du changement climatique et s'y adaptent	
	Le fonds ODD	10 millions USD: Par le biais du Fonds il est question par une approche par le Gouvernement et de partenariat entre les agences des Nations Unies de promouvoir l'atteinte des ODD.	Le Fonds pour les ODD aide les pays à accélérer leurs progrès vers les objectifs de développement durable (GDD) et à respecter l'engagement de l'Agenda 2030.	
Renforcement de l'engagement	Nestlé	Professionnalisation des acteurs, Promotion des politiques de développement de la filière manioc	Nestlé est Leader dans le secteur agro-alimentaire qui peut être source de revenus fort appréciable par les petits producteurs	

avec le secteur privé	Olam	Professionnalisation des acteurs, Promotion des politiques de développement de la filière anacarde	Olam est Leader dans le secteur agro-alimentaire qui peut être source de revenus fort appréciable par les petits producteurs	
	Coca Cola	Développement de la transformation des fruits (mangues, ananas)	Coca Cola a approché le FIDA pour travailler en partenariat dans le domaine de la transformation des produits fruitiers. Il existe un fort potentiel de valeur ajoutée, de création d'emplois et d'augmentation des revenus. Le Gouvernement apporte son soutien à cette initiative.	
	Louis Dreyfus Commodities (CI)	Développement de la transformation et la commercialisation du riz	Louis Dreyfus Commodities est leader en volume dans le commerce du riz en Afrique. Il a conclu un partenariat public-privé avec l'Etat ivoirien pour développer la culture du riz dans le Nord du pays, zone d'intervention du FIDA en Côte d'Ivoire.	
Engagement sur les politiques	CEDEAO	Amélioration des formulations de politiques agricoles et de suivi-évaluation	Le Gouvernement est très engagé dans ce partenariat avec la CEDEAO	
	Banque Mondiale	Amélioration de la mise en œuvre de la loi sur le foncier rural	Le FIDA travaille dans des zones à fortes pressions foncières. Le Gouvernement est activement engagé sur cette problématique.	
	JICA	Amélioration des stratégies de développement de la filière riz	JICA a manifesté un intérêt fort de collaboration avec le FIDA.	
	Coopération française de développement (AFD)	Renforcement des capacités des organisations de producteurs et des interprofessions	Cette problématique fait partie des objectifs majeurs du COSOP.	
Appui aux processus de coordination pays	United Nations Country Team-UNCT	Amélioration des ODD.	Amélioration de la remontée des données sur les ODD	
	Agences basées à Rome	Développement significatif de la collaboration « Faim Zéro » et sur la Nutrition	Besoin d'un renforcement de la collaboration sur le terrain agences basées à Rome	
	Groupes thématiques (Développement rural, Environnement, Nutrition, Foncier)	Développement de la coordination de l'aide au développement et des synergies entre les partenaires techniques et financiers	Les groupes thématiques bénéficient d'une bonne reconnaissance de l'Etat et de son adhésion	

Développement appui à la gestion des savoirs et aux innovations	Coré du Sud	Appui au changement des mentalités, Amélioration de la productivité agricole, Développement communautaire	Réplication de l'opération pilote réussie dans le cadre du PROPACOM	
	Coopération Marocaine	Diffusion des expériences de bonnes pratiques agricoles et de savoirs locaux	Besoin de renforcement de la collaboration sud-sud	
Amélioration de la visibilité	Agences basées à Rome	Coordination des actions relatives à la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation	Veiller à ce que la vision du FIDA soit bien comprise et diffusée	
	Salon de l'agriculture et des ressources animales (SARA)	Participation du FIDA à ce salon	Permettre aux organisations de producteurs d'exhiber leurs produits et d'interagir avec les partenaires.	

South-South and Triangular Cooperation strategy

Introduction

1. Les pays en développement à tous les niveaux de revenus sont de plus en plus intéressés à apprendre et à tirer parti du développement expériences et ressources (technologies, savoir-faire et politiques) de leurs pairs. Au fur et à mesure que leurs capacités techniques se développent et que leurs ressources financières se développent, la demande d'échange d'expériences pratiques augmente, les pays en développement sont cherchant des moyens plus efficaces et prévisibles de se connecter et d'amplifier leurs activités de partage des connaissances et des ressources. Dans le même temps, les pays du Sud (c'est-à-dire les pays en développement, qui principalement situés dans l'hémisphère sud¹) se retrouvent non seulement à différents stades de développement, mais aussi des capacités et des ambitions différentes. Ces dernières années, les approches de développement fondées sur des intérêts partagés - souvent appelées « coopération Sud-Sud » (SSC) - se sont développées et sont devenues une composante importante des relations internationales et des politiques de développement d'un grand nombre d'États, en complément du modèle de « coopération Nord-Sud ».

Opportunités pour la promotion des investissements dans le développement rural et les échanges techniques en Côte d'Ivoire

2. La Côte d'Ivoire a une superficie de 322 463 km². Sa population est estimée à 22,6 millions d'habitants avec 77,3% de jeunes ayant moins de 35 ans (RPGH, 2014). Depuis la fin de la crise post-électorale en 2011, l'économie ivoirienne connaît une forte croissance économique (9,5% entre 2012 et 2015). Elle a été essentiellement soutenue par les investissements publics et privés et par les efforts menés dans le cadre du PND pour l'amélioration de l'environnement des affaires. Avec une superficie cultivable d'environ 23-25 millions d'ha et un potentiel irrigable de 200 000 ha, le secteur agricole (végétal, élevage et pêche) occupe une place prépondérante dans l'économie du pays. Il emploie près de 70% de la population active et représente 21% du PIB et plus de 60% des recettes d'exportation (MEF, 2015).

Justification de l'engagement CSST du FIDA en Côte d'Ivoire

3. L'engagement du FIDA en matière de CTSS a pour objectif, en lien avec les objectifs de développement du pays, de favoriser le partage de technologie, de connaissances et les expériences réussies des pays du sud au profit de la Côte d'Ivoire afin d'améliorer la productivité et la compétitivité du secteur agricole, et en conséquence transformer de manière structurelle l'agriculture ivoirienne. Le but est de d'amener la Côte d'Ivoire à avoir des politiques agricoles adaptées et à établir des mécanismes efficaces pour faire en sorte à ce que le secteur agricole soit en mesure d'exprimer tout son potentiel productif.
4. Le FIDA est particulièrement bien placé pour accroître son activité non seulement en tant qu'intermédiaire de savoirs et de coopération technique, mais aussi en tant que facilitateur dans le domaine de la promotion des investissements en matière de développement agricole. Il peut notamment s'agir, par exemple, de renforcer ses efforts dans la recherche de cofinancement provenant de pays en développement pour des activités spécifiques de projets financés par le FIDA en Côte d'Ivoire, de mobiliser des ressources sous la forme de fonds supplémentaires consacrés à la CSST pour faciliter les liaisons interentreprises.
5. Il sera question pour le FIDA de favoriser développement de partenariats entre le gouvernement de Côte d'Ivoire, la société civile, le secteur privé, les ONG et les

institutions universitaires et de recherche d'une part, et certains organismes mondiaux, régionaux et sous régionaux du monde du Sud, comme le groupe des BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

Partenariats et initiatives CSST en Côte d'Ivoire

6. La coopération technique sud-sud (CSST) s'est particulièrement renforcée avec les pays asiatiques et l'Amérique latine et récemment avec les pays d'Afrique du Nord. Ainsi, les partenariats avec les partenaires suivants seront développés ou renforcés:
7. Maroc: La CSST se développe en Côte d'Ivoire avec le Maroc dans les domaines ci-après: le transfert de connaissances et de technologies, et le renforcement des capacités et la gestion des savoirs. Elles s'articulent autour de quatre thèmes prioritaires, autour desquels le Maroc a une grande expérience: (i) la formation agricole continue (techniques, méthodes, organisation et contenu); (ii) les réseaux d'échange d'information, de communication et d'innovation agricole et rurale;(iii) l'analyse de la vulnérabilité climatique des systèmes de production agricole et d'élevage.
8. La Chine: Dans le cas de la chine, la CTSS a surtout visé la réduction de la pauvreté par le partage des savoirs. Il a établi une plateforme pour susciter et faciliter un processus d'apprentissage. Le gouvernement ivoirien et la chine travailleront avec la Chine sur la formalisation de projets relatifs à la valorisation des productions agricoles, en l'occurrence, le riz, la noix de cajou, le cacao et la mécanisation et l'aménagement hydro-agricole.
9. La Corée du Sud: La coopération avec la Corée du sud s'articulera autour du partenariat avec la Saemaul Global foundation qui met l'accent sur le développement communautaire à travers des formations sur le changement de mentalité en s'appuyant sur les concepts de diligence, d'auto-assistance et de cohésion sociale. "Le Saemaul undong" a trois principes fondamentaux qui sont l'esprit de diligence, l'esprit d'indépendance et l'esprit de coopération ». Les formations concerneront aussi le transfert de savoir et savoir-faire en de production agricole et de protection de l'environnement.
10. Le Japon: le Japon appuie la promotion des industries à fort potentiel de développement sans exclure celles du secteur primaire telles que l'agriculture et la pêche. En tant que pays stratégique de l'Afrique de l'Ouest et a une forte demande en travaux de reconstruction et de développement. Elle montre un fort potentiel de croissance économique et constitue un marché de consommation en expansion. Tous ces atouts augmentent l'intérêt des entreprises japonaises en Côte d'Ivoire. Par conséquent, la coopération avec le Japon favorisera l'établissement d'un environnement propice aux investissements des entreprises japonaises et à la promotion du partenariat public-privé. Des collaborations seront envisagées pour prendre en considération les questions liées à l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques. L'Agriculture /Développement rural est aussi un des secteurs privilégiés par la coopération Japonaise en Côte d'Ivoire en particulier la filière rizicole.
11. Le Brésil: La coopération avec le Brésil mettra l'accent sur établissement de partenariats mutuellement bénéfiques à travers l'organisation d'événements et de missions d'affaires dans les deux sens, dans le but d'identifier les nouvelles opportunités de partenariat dans le domaine économique et commerciale pour créer des emplois et des revenus. La collaboration aidera aussi les praticiens du développement et les chercheurs, à résoudre des problèmes spécifiques ou à tester des solutions possibles en s'inspirant de la compétence agricole du Brésil. Le Brésil jouit d'un secteur industriel basé sur une agriculture assez modernisée et qui est en expansion, un modèle qui pourrait servir d'exemple à la Côte d'Ivoire.

Conclusion

12. Le FIDA a créé des mécanismes à travers des activités de prêt et de financement de subventions pour favoriser la coopération sud-sud. Les projets financés par le FIDA dans le cadre du programme-pays utilisera ces outils et approche de de coopération technique fondée sur les échanges de connaissance, de technologies et de savoir-faire pour améliorer la productivité agricole, élargir l'accès à l'information sur les marchés, améliorer les politiques et développer la participation des communautés au développement local. Ces interventions par le biais d'initiatives de CSST contribueront à l'atteinte des objectifs du COSOP.

Country at a glance

Superficie (milliers de km²)	322	PIB par habitant (USD)	1526
Population totale (millions) (2014)	22.6	Taux du PIB par habitant (annuel %) (2017)	
Densité de Population (personnes par km²)	70.1	Inflation, prix à la consommation (annuel %)	0.7
Devise	FCFA	Taux de change: USD 1 = 557 FCFA	
Indicateurs sociaux		Indicateurs économiques	
Population (taux de croissance annuelle, 2014)	2.6	PIB (millions de US dollars) 2016	36.2
Taux brut de natalité (pour mille habitants, 2016)	35.1	Croissance du PIB (annuelle %) 2016	8.8
Taux brut de mortalité (pour mille habitants, 2016)	10.4	Distribution sectorielle du PIB	
Taux de mortalité infantile (pour mille naissances vivantes, Projection 2017)	66.9	% agriculture	
Esperance de vie à la naissance (ans) (Projection 2017)	56.4	% industrie	
Population active totale (millions)	10.5	% services	21
Population active, femmes (% du total) (2017)	41.1	Finances publiques	25
Education		Dépenses totales (% du PIB) (2014)	47
Taux d'inscription à l'école primaire (% , 2016)	91.7		
Taux d'alphabétisation (% des adultes de plus de 15 ans, 2016)	55.5		
Nutrition			
Prévalence de la malnutrition, taille selon l'âge (% des enfants de moins de 5 ans) (2016)	21.6		
Prévalence de la malnutrition, pois selon l'âge (% des enfants de moins de 5 ans) (2016)	12.8		
Santé			
Dépenses de santé (% du PIB) (2013)	8.5		
Médecins (pour mille habitants)			

Financial management issues summary



FIDUCIARY SUMMARY OF COUNTRY PORTFOLIO

COUNTRY		Côte d'Ivoire					
Project	Financing instrument	FLX Status ⁽¹⁾	Lending Terms	Currency	Amount (million)		
PROPACOM	G-I-DSF-8090-	EXPD	DSF HC GRANTS	XDR	14.50		
PROPACOM/WWN	200000075200	DSBL	ASAP GRANTS	XDR	2.0		
	200000075300	DSBL	DSF HC GRANTS	XDR	4.9		
	200000075400	DSBL	HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc	XDR	4.9		
PADFA	200000309600	APPR	BLEND TERMS BY CURRENCY	USD	18.39		
	200000195100	DSBL	HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc	USD	18.50		
(1) APPR – SIGN – ENTFF – DISB – EXPD - SPND							
CURRENT LENDING TERMS		Blend lending terms, which are unchanged from 2018.					
A. INHERENT RISK – Medium Risk							
<p>(2) High risk = 0 – 30; Medium risk = 31 – 55; Low risk = 56 and above. (3) High risk = 0 – 3; Medium risk = 3.1 – 4.0; Low risk = 4.1 – 10.</p>		<p>Comments: Transparency International CPI rating of 35, places Ivory Coast among the Medium Risk countries. Moreover, the country has experienced an overall positive trend in the last years concerning CPI scoring which passed from a rating of 29 in 2012 to the actual rating of 35. Also the CPIA score from 2018 (3.5) shows that the country's performance is positive overall if compared with the regional average and in particular concerning economic management. The last PEFA assessment available for Ivory Coast was released in 2017. This report, compared to the previous assessment made in 2013, showed improvements in some important PFM areas as budget cycle, debt and treasury management. Nevertheless, the limited use of programme budgets generates relatively large sectoral readjustments to appropriations affect credibility of departmental budgets. Concerning debt distress, the last report available from the IMF, dated June 2018, concludes that Ivory Coast remains at moderate risk of debt distress, in line with the December 2017 DSA. All external debt burden indicators under baseline conditions lie below their thresholds. Although, the report also highlights that, despite the efforts made by the authorities to mitigate risks related to debt distress, stress test scenarios confirm the existence of considerable risks to overall public debt sustainability. As for all the countries in the area the COVID-19 pandemic may worsen significantly the debt sustainability in the upcoming period.</p> <p>GNI pc has had a significant increase in the last 4 years and it is now at around \$1600.</p>					
B. PORTFOLIO, FM RISK & PERFORMANCE							
Project	Financing instrument	Curr.	Amount (million)	Project risk	PSR quality of FM	PSR audit	PSR disb. rate

				rating					ap
PROPACOM	G-I-DSF-8090-	XDR	14.50	Low	Mod. satisfactory	Satisfactory	Satisfactory		9
PROPACOM/WNW	200000075200	XDR	2.0	Moderate	Mod. satisfactory	Satisfactory	Unsatisfactory		67
	200000075300	XDR	4.9	Moderate	Mod. satisfactory	Satisfactory	Unsatisfactory		8
	200000075400	XDR	4.9	Moderate	Mod. satisfactory	Satisfactory	Unsatisfactory		8
PADFA	200000309600	USD	18.39	Moderate	N/A	N/A	N/A		
	200000195100	USD	18.50	Moderate	Unsatisfactory	Not Specified	Highly Unsatisfactory		27

Comments:

There are no ineligible expenditures and there are no arrears.

PROPACOM's closing date was 31 December 2018 but the project has not yet been administratively closed due to the outstanding advance to the designated account. PROPACOM/WNW has been restructured due to the unsatisfactory disbursement and performance and US\$21.3 million (XDR15.3 million) were partially cancelled. PADFA received its first advance in November 2018 and since then has disbursed 27% and the second supervision mission is ongoing. PADFA additional financing was approved in September 2019 and has not yet entered into force.

A new emergency project is under consideration to address needs arising from COVID-19; it would absorb the unused balance of PROPACOM-West amounting to US\$21.3 million. These resources are expected to be complemented by financing from the SDG fund and the Green Climate Fund.

C. SUMMARY – APPROVED AND DISBURSED AMOUNTS**APPROVED AMOUNTS (PBAS)**

USD million ⁽⁴⁾	2013 - 2015 (IFAD9)	2016 - 2018 (IFAD10)	2019 - 2021 (IFAD11)	Note
PBAS allocation	20.40	18.50	18.39	
Amount approved	41.88	18.50	18.39	

(4) Source = GRIPS.

DISBURSEMENTS BY FINANCING SOURCE

USD million equivalent disbursed during the period ⁽⁵⁾	2013 - 2015 (IFAD9)	2016 - 2018 (IFAD10)	2019 - 2021 (IFAD11)	Cumulative un balance
IFAD financing	18.85	14.49	8.9	
ASAP	0.57	0.91	0.4	

(5) Historical total disbursed, in USD. Source = Oracle Business Intelligence.

(6) At 29/11/2019 IMF exchange rate. Includes financing instruments in approved, effective, signed and disbursable status.

D. AUDIT

PROPACOM Project - clean audit opinion from private independent auditor, received in due time.

PROPACOM OUEST Project - clean audit opinion from private independent auditor, received in due time.

PADFA Project has not yet been subject to audit.

E. SUPERVISION

The last supervision missions have indicated a moderately satisfactory financial management of PROPACOM OUEST project, with a moderate global fiduciary risk but the last supervision mission for PADFA has indicated an unsatisfactory financial management with highly unsatisfactory disbursement performance and moderate global fiduciary. The project has implemented the audit findings.

F. DEBT SERVICING

There are no arrears.

G. COMMENTS ON COSOP

The COSOP is presented without a Concept Note for consideration. A new emergency project is under consideration to address needs arising from COVID-19; it would absorb the unused balance of PROPACOM-West amounting to US\$21.3 million. These resources are expected to be complemented by financing from the SDG fund and the Green Climate Fund.

COSOP states that co-financing agreements will be signed with AfDB, WB and other partners. FMD will need to take a proactive approach in making sure that the IFAD fiduciary requirements are synchronised with those of WB, AfDB and other partners, respective roles appropriately defined and sufficient information shared with IFAD in order to provide the necessary fiduciary assurance and timeframes thereof.

Disbursement arrangements should be appropriately set to ensure that the implementation of IFAD financing is not adversely affected by dependence on other co-financiers.

Prepared by: Radu Damianov
Date:10/06/2020

Rome-based agencies collaboration

I. Expériences de collaboration passée ou en cours

1. Les trois agences basées à Rome, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), ont développé en Côte d'Ivoire, des actions opérationnelles en synergie et concertées. En plus, elles ont apporté des avis sur les politiques nationales dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, alimentation scolaire, production agricole, protection sociale, ainsi que des opérations de communication, plaidoyer et de visibilité. Il est important de souligner que, d'une manière générale, même si un cadre de partenariat formel n'a pas été conjointement développé au niveau local, les trois agences ont adopté le protocole d'entente global afin de renforcer les synergies entre les projets existants, qui ont conduit à des résultats probants ayant créé de la valeur ajoutée.
2. Les actions communes ont porté sur la réponse aux opérations d'urgence; la concertation sur la conception de projets et programmes de développement agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle; renforcer les capacités institutionnelles pour les analyses de sécurité alimentaire et de nutrition; intégration de la dimension de genre; le ciblage et la visibilité.
3. Dans le cadre de la gestion conjointe des opérations d'urgence, le PAM et la FAO ont collaboré ensemble pour répondre aux différentes crises socio-politiques en Côte d'Ivoire et soutenir ainsi la protection et la restauration des moyens de subsistance des populations les plus affectées. Elle a surtout concerné une assistance en vivres et en semences afin de protéger leurs moyens de subsistance (seed protection assistance). Ainsi, en 2013, les projets d'assistance en vivres pour la création d'actifs-productifs du PAM (Food For Assets Creation) et le projet transfrontalier de renforcement de la sécurité alimentaire et de la cohésion sociale mise en œuvre par la FAO ont permis le développement d'aménagements et l'exploitation de bas-fonds dans les localités de Danané, Zouan Hounien et Doké à l'ouest du pays. Le PAM a apporté les vivres et les petits matériels agricoles, tandis que la FAO assurait l'appui technique pour l'aménagement des bas-fonds et fournissait des semences de qualité. Par ailleurs, le PAM et la FAO appuient le Gouvernement dans les analyses de sécurité alimentaire: SAVA (enquêtes de sécurité alimentaire), cadre harmonisé et surveillance, et évaluation de la sécurité alimentaire.
4. La collaboration entre le FIDA et la FAO s'est plutôt focalisée sur la conception de projets et programmes, ainsi que la définition d'approches de ciblage et de prise en compte du genre. Ainsi, dans le cadre du PRAREP (2009-2012), projet post-crise cofinancé par le FIDA et le Gouvernement, la FAO a mené les analyses de profils de vulnérabilité des villages et des populations et a identifié les critères de sélection des villages et des bénéficiaires tout en prenant en compte la dimension genre et l'inclusion des jeunes. Sur le plan de la conception de projets et programmes, la Division du Centre d'investissement (TCI) de la FAO a offert un appui pour la conception des programmes PROPACOM (projet PROPACOM et PROPACOM OUEST) et PADFA financés par le FIDA en Côte d'Ivoire.
5. En matière de plaidoyer et visibilité, les trois agences (FAO, FIDA et PAM) ont organisé lors des journées mondiales de l'alimentation (JMA) des actions communes sur les thématiques du développement rural, de la sécurité alimentaire et de l'initiative Faim Zéro. Elles ont publié des communiqués de presse conjoints et des messages communs de développement des synergies d'actions pour atteindre les ODD, et en particulier l'ODD 2 destiné à « *atteindre la faim zéro d'ici 2030* ». Elles œuvrent aussi ensemble pour appuyer le Gouvernement dans la définition des politiques nationales et faciliter la promotion de la concertation sur les thèmes majeurs comme le développement rural, le développement agricole, la sécurité alimentaire, l'environnement, la nutrition et l'élaboration du PND et du PNIA. C'est dans ce cadre

qu'elles participent aux comités sectoriels des PTF " développement rural et environnement" et "nutrition".

II. Axes stratégiques de partenariat possibles

6. Les cadres stratégiques des trois agences, le Cadre de Programmation Pays (2018-2021) de la FAO, le COSOP (2019-2025) du FIDA et Plan Stratégique Pays (2019-2023) du PAM, ont été élaborés en étroite collaboration avec les parties nationales. A travers ces cadres, elles définissent en même temps leur niveau de collaboration durant la période de mise en œuvre des plans stratégiques.
7. En termes de division et d'organisation du travail, la FAO et le FIDA se focalisent sur la réponse systémique à long-terme et apportent leur expertise technique avec un ancrage dans les institutions nationales tandis que le PAM reconnecte les groupes de population les plus vulnérables, en particulier les femmes, au système pour en faire des acteurs du développement, comblant ainsi l'écart entre l'humanitaire et le développement. La cohérence et la convergence des stratégies de ciblage géographique et opérationnelle permettront aussi de créer des synergies et des complémentarités efficaces.
8. A ce titre, les trois agences des Nations unies basées à Rome s'engagent à travers leur cadre stratégie à soutenir les efforts du Gouvernement de Côte d'Ivoire à atteindre les objectifs de développement durable (ODD 1, 2, 13 et 17) visant l'élimination de la pauvreté, de la et la lutte contre les changements climatiques à l'horizon 2030. L'objectif commun est de renforcer la résilience de la population rurale, d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cet objectif commun est aligné sur les objectifs du PND (2015-2020), du PNIA seconde génération (2018-2025), du Plan Multisectoriel National de Nutrition (PMNM, 2016 – 2020) et du Cadre Unique de Programmation du Système des Nations Unies (CPU, 2015-2020).
9. Pour l'atteinte de cet objectif, les agences ont identifié deux grands axes de collaboration à savoir: (i) investir dans la formulation et le dialogue sur les politiques agricoles et nutrition; et (ii) bâtir leur complémentarité sur la base de leur mandat respectif et des initiatives existantes pour optimiser les résultats.
10. La mise en œuvre des cadres stratégiques respectifs favorisera les interventions conjointes suivantes:
 - *La formulation et la mise en œuvre des politiques* visant la réalisation de la "Faim Zéro". Le Centre d'Excellence Régional mis en place par le Gouvernement avec l'appui du PAM sera utilisé comme incubateur de réflexions et de dialogues, et pour promouvoir la coopération Sud-Sud.
 - *La capitalisation, la promotion et la mise à échelle des expériences pilotes innovantes* et d'itinéraires techniques d'intensification durable, de diversification et d'adaptation au changement climatique visant l'amélioration de la productivité agricole, de la résilience et l'autonomie des exploitants ou productrices (expériences pilotes innovantes dans un contexte de changement climatique, telles que le système de riziculture intensive (SRI), la pisciculture, la production maraîchère, la réduction des pertes post-récoltes, la gestion des déchets, la transformation et conservation, l'accès aux marchés).
 - *L'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire et communautaire* visant la fourniture de repas nutritifs à base de produits locaux aux élèves, la formation aux bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles en milieu communautaire, ainsi que l'appui au développement d'un système semencier plus efficace, le renforcement des capacités des groupements agricoles (intrants et appui conseil), avec l'objectif général de créer des marchés stables pour la production locale et de renforcer la pérennisation du programme national de cantines scolaires, établi depuis 1989.

- *Le soutien ou le renforcement des capacités institutionnelles* pour l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que pour la surveillance, ce qui est essentiel pour examiner et mettre à jour les politiques et stratégies nationales.

III. Principaux challenges pour améliorer la collaboration entre les agences

11. L'un des défis majeurs que les agences doivent affronter pour renforcer efficacement leur collaboration dans le pays est le cofinancement de projets ou programmes communs. Pour ce faire, les trois agences s'engagent à amorcer des réflexions pour trouver des mécanismes de mobilisation de financements communs et d'administration idoine de ces financements.
12. Entre temps, la collaboration entre les trois agences sera guidée par leur plan stratégique pays respectifs qui déterminera des interventions spécifiques à mener conjointement qui tirent parti des capacités et avantages comparatifs de chacune des trois agences en fonction de leur mandat respectif. Pour cela, il faudra réaliser la cartographie des interventions de chaque agence, de leurs groupes cibles et leurs zones géographiques d'intervention, ainsi que définir des actions concrètes à financer et mettre en œuvre conjointement. Dans cette démarche, ces interventions devront aussi s'aligner sur le cadre programmatique unique du système des nations unies pour l'assistance au développement en Côte d'Ivoire.
13. La formalisation d'une telle collaboration à travers la signature d'un Mémoire d'entente assorti d'un plan d'action commun sera un moyen de mieux structurer les synergies et complémentarités envisagées. Une telle feuille de route de collaboration permettra de promouvoir des synergies efficaces et garantir des résultats et impacts durables.

IV. Perspectives de collaboration et synergie d'interventions possibles

14. **Pérennisation des cantines scolaires et Autonomisation des femmes rurales.** Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de scolarisation obligatoire, les cantines scolaires constituent une des stratégies les plus importantes du Gouvernement. En effet, les différents rapports d'évaluation indiquent que les cantines scolaires contribuent considérablement à améliorer l'accès et le maintien des élèves dans le système éducatif. Pour assurer la pérennisation de l'approvisionnement des cantines, les groupements féminins et leurs communautés, devront améliorer leur contribution en produits locaux de qualité et diversifiés. Pour y parvenir, les groupements devront bénéficier d'un package intégrant d'accompagnement (accès aux semences améliorées et intrants, bonnes pratiques agricoles, réduction des pertes post-récoltes, transformation, commercialisation, bonnes pratiques nutritionnelles). Ces appuis aux groupements permettront aussi à travers la vente du surplus de la production, d'améliorer les revenus des femmes. En plus de l'amélioration de leurs revenus, les appuis favoriseront l'accès des femmes à la formation et aux technologies. La capitalisation de bonnes pratiques et d'approches visant l'autonomisation sociale et économique des femmes rurales sera encouragée.
15. **Améliorer la productivité et la durabilité des exploitations agricoles.** L'établissement de liens étroits entre le programme national de cantines scolaires et la production locale crée un vecteur de développement rural. Ainsi, en matière de développement le PAM fournira une assistance technique en renforcement de capacités des groupements agricoles (structuration, transformation des productions, commercialisation et conservation des récoltes, réduction des pertes post-récoltes). La FAO apportera un appui au renforcement des capacités des petits producteurs en matière d'itinéraires techniques et de fourniture de semences/intrants de qualité, (petite irrigation), l'analyse aux filières agricoles en particulier le riz, ainsi que la valorisation des produits agricoles et la promotion des innovations des pratiques agricoles en particulier digitales. Le FIDA financera les investissements dans les domaines des infrastructures rurales et de maîtrise de l'eau (d'infrastructures de stockage, conditionnement, réhabilitation des pistes rurales, infrastructures

hydroagricoles, etc.). Ces actions seront financées par les trois agences à travers leurs interventions en cours et l'élaboration d'une stratégie commune de mobilisation des ressources pour mettre ces activités à l'échelle en application de leur cadre stratégique respectifs.

16. **Education nutritionnelle.** La FAO, le FIDA et le PAM développeront des synergies d'action dans le domaine de l'éducation nutritionnelle. Ces actions s'articuleront autour des éléments suivants:

- ✓ *Communication pour le Changement de Comportement Social (CCCS):* Le PAM appuiera le Conseil National de la Nutrition pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de Communication pour le Changement de Comportement Social fondée sur des approches communautaires participatives novatrices, inclusives et équitables. Le FIDA, à travers son programme pays, financera les formations des agents de santé et des prestataires des services locaux sur les Actions essentielles en nutrition (AEN). Les agents de santé réaliseront des formations en cascade pour les agents de santé communautaire, qui à leur tour conduiront des campagnes d'éducation nutritionnelle et des démonstrations culinaires. Dans le même sens, l'assistance de la FAO en matière d'éducation nutritionnelle mettra l'accent sur la promotion de régimes alimentaires sains, efficaces et inclusifs.
- ✓ *Elaboration d'un programme d'éducation nutritionnelle en milieu scolaire:* Ce travail sera effectué en partenariat avec les ministères de l'éducation nationale et de la santé, la FAO, le PAM, l'UNESCO et l'UNICEF. L'appui technique pour la mise au point d'un programme d'éducation nutritionnelle tiendra compte des indicateurs sexo-spécifiques dans l'enseignement primaire et la promotion de bonnes pratiques en nutrition et hygiène, ainsi que de la sensibilisation au VIH chez les enfants scolarisés (filles et garçons).
- ✓ *Mise en œuvre de la stratégie nationale d'enrichissement des aliments:* Le FIDA et le PAM assisteront le Gouvernement pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion des aliments enrichis et/ou bio fortifiés, ou transformés par les producteurs et industriels (exemple des farines infantiles, le riz, et l'attieke).

17. **Mise à échelle de l'expérience de la FAO dans le domaine de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC).** Le FIDA, dans le cadre de son appui au développement de la filière riz en Côte d'Ivoire et d'adaptation au changement climatique, mettra à l'échelle les résultats des expériences pilotes de la FAO en matière d'AIC. En effet, face aux enjeux de développement durable, la FAO a mis en place trois unités de fabrication de briquettes bio-charbon à Gagnoa. L'objectif de ce projet pilote est de dans le cadre d'une meilleure gestion des déchets, mettre en œuvre des techniques de valorisation des balles de riz pour réduire les impacts environnementaux (déforestation, pollution atmosphérique, érosion des sols, etc.), alléger le travail des femmes à la recherche de bois de chauffe » et atténuer les émissions de gaz à effet de serre.

ILO contribution and collaboration opportunities

Integrating the decent work agenda in the rural economy with a market systems approach

COSOP's overall objective contributes to reducing poverty and improving the food and nutrition security of smallholder farmers in a sustainable manner through supporting value chains that offer opportunities for increased income and employment opportunities in rural areas.

ILO decent work agenda addresses the main challenges in rural economy regarding vulnerable jobs²² and poor-working conditions²³. It aims to promote full productive and decent jobs while increasing human capital, combining four pillars: (i) employment creation and enterprise development; (ii) social protection; (iii) standards and rights at work; (iv) governance and social dialogue.

SO1: Improve national policies and strengthen national institutions through effective partnerships. <i>Enable the environment for the development of Value Chains (VC)</i>	SO2: Enhance the productivity and strengthen the resilience of smallholder farmers to climate change. <i>Increase production and productivity in a sustainable <u>and responsible</u> manner</i>	SO3: Strengthen service providers ²⁴ and rural off-farm enterprises. <i>Provide high-quality services to smallholder farmers, create value-added and market opportunities in commodity VCs</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Mainstream the decent work agenda at policy and national institutions level, including rural employment policies (youth) and deficits on decent work in rural economy. • Mainstream Just Transition to Environmental Sustainability at policy and national institutions level; including green jobs strategies and policy coherence mechanism • Create the environment for a social dialogue including government, employers and workers (ILO tripartism). 	<ul style="list-style-type: none"> • Integrate fundamental principles and rights at work and standards on occupational and safety health to productivity initiatives and improve human productivity • Integrate <i>climate/agri</i> insurance as a transfer-risk mechanism within a broader risk-management approach • Promote market-based climate-smart agriculture in a Just Transition perspective 	<ul style="list-style-type: none"> • Integrate a new dimension to private sector development, where improvement in working conditions and quality of jobs are fundamentally linked with enterprise development. • Improve the availability, the quality and the accessibility of business development services and impact investments
<ul style="list-style-type: none"> • Integrate a market systems for decent work analysis to the development of VCs, looking at labour markets, skill gaps and potential niches for entrepreneurship promotion (to be used in SO3) • Support the implementation of the financial education programme and national financial inclusion strategy • Strengthen the capacities of local finance and insurance 	<ul style="list-style-type: none"> • Integrate OSH in agriculture – safe and more productive farm practices • Increase digital SKILLS and financial education/literacy of smallholder farmers to access innovative services • Promote sustainable agricultural practices and develop alternative sustainable livelihood opportunities 	<ul style="list-style-type: none"> • Promote green jobs opportunities • Reinforcement of rural workers organizations through cooperatives training (MyCoop) • Entrepreneurship promotion (through adaptation of ILO's tools such as Start/ Improve your business, Get Ahead for Women) • Implementation of the TREE approach (Training

22 Bien qu'en baisse entre 2012 et 2017 de 11,4%, le taux d'emploi vulnérable indique que près de sept (7) emplois sur dix (10) sont vulnérables et exposent les travailleurs à la pauvreté laborieuse. Le taux de participation au marché du travail est en régression et se situe à 56,9% en 2017, demeurant les femmes et les jeunes de 15-35 ans le plus vulnérables. *Profil Pays du Travail Décent en Côte d'Ivoire* (BIT, 2019).

23 Rural challenges identified by the ILO, relating poverty to decent work deficits: limited voice, low wages related to low productivity, absence of rural labour market institutions, poor working conditions, informality and pervasive inequalities.

24 Main barrier to access to formal services (finance and social protection schemes) is identification (ID).

<p>sector to serve rural market; farmers' organizations, cooperatives and rural SMEs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promote the adoption of social protection schemes by VC actors (APOs) as a way of formalization , including via cooperative organisations • Support the development of a Just Transition plan in the framework of the climate action for jobs initiative • Support the development of an implementation programme of the national green jobs strategy 		<p>for rural economic empowerment)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Develop innovative business development services, including climate/agri insurance, for farmers, coopeatives and SMEs. Support alternative distribution channels (APOs and MNOs) as service delivery models, integrating digital solutions.
--	--	--

Lessons and implications from previous and ongoing operations

Lessons	Programme implications
Operation and management	
1. The GoCI and IFAD agreed that a single Programme Management Unit (PMU) would coordinate all IFAD-funded projects to save on the portfolio running costs. This approach revealed its limitation in the context of weak institutional capacity, hampering the performance of the portfolio.	The GoCI and IFAD have decided that each project would have its own PMU. In the event that this is the only option available, there should be provision for additional staff to cover key functions such as a accounting, procurement, M&E and technical specialists.
2. Given the delays encountered in the start-up and completion of infrastructure works and their impact on projects performance, it is necessary to start staff recruitment earlier and to complete preparatory infrastructure activities before project approval or signature of the financing agreement.	The GoCI and IFAD have decided to reduce drastically start-up delays and carry out preparatory work (e.g. recruitment of service providers, preparation of detailed studies and tender documents) by using IFAD Faster Implementation of Project Start-up (FIPS) instruments
3. The lengthy procurement procedures for awarding contracts due to the multiplicity of actors has been one of the main constraints to the programme performance. In addition, centralized contracting was cumbersome and delayed project implementation.	IFAD will review the national procurement system, in collaboration with the GoCI and other development partners, to identify the bottlenecks. In the meantime, project staff will be trained in good planning tools. Procurement officers will be required to undergo training within the first year of project implementation. In addition, there is a need to decentralize procurement to speed up project implementation.
4. The approach to project implementation requires PMUs to be result-oriented with a clear definition of outcome indicators. The approach also require dynamic and proactive PMUs with the capacity to follow up and coordinate the activities of the service providers.	IFAD and Government will require stronger accountability of PMU staff with greater performance incentives and enhanced training. Expectations will be clearly defined and achievements monitored.
5. M&E has been one of the main weaknesses of the country programme, making it difficult to ring the alarm bell in evaluating programme performance.	Future support will include enhanced arrangements for M&E that will carry out studies to provide baseline data and training for PMU in follow-up, data collection and monitoring of progress. In this regard, IFAD will work with the ILO and RIA to enhance capacity at the project level. Plans for impact evaluations will be part of the programme design.
Sub-sectoral and technical	
6. The support needed to consolidate and professionalize the agricultural professional organizations (APO) is a long-term process that can go well beyond the duration of individual projects, particularly when the APOs are immature and weak.	IFAD will make support to APOs a central feature of both ongoing and future operations, with an emphasis on continuity. It will define milestones to be achieved by individual APOs to continue receiving support and it will enhance training. It will also strengthen the aggregating and structuring of local APOs into second-tier organizations to foster upscaling and therefore impacts of interventions. Regional Network ROPPA will be involved and the FO4ACP programme will be used as an instrument for the capacity building of the APOs.
7. Before supporting particular value chains (VCs), it is important to carry out studies in order to understand the capacity of actors, the marketing arrangements and the financing requirements along the VCs in order to address potential constraints.	Preliminary studies to be carried out for future VC support will focus on the entire VC and the project components will focus on addressing the constraints and needs.
Institutional capacity and risk management	
8. The capacity of national institutions to address rural development needs following the socio-political crisis has not been assessed thoroughly to determine the implications for project design and implementation, putting a burden on project performance.	A thorough institutional capacity assessment, as part of the COSOP, will be conducted using the ongoing projects as entry point. This assessment will serve as a starting point for formulating a capacity development response and it will provide a better understanding of operational challenges to improving the country programme performance.
9. Good project performance requires careful and regular supervision, oversight and management of risks throughout project implementation.	Using the new Integrated Project Risk Matrix, IFAD will work with Government to strengthen supervision with greater emphasis on anticipating risks and monitoring quantifiable outcomes and managerial engagement at regular intervals to assess progress.
10. Risks such as those related to climate and water management can be the source of significant disturbances in the course of project implementation. It is important to include in the project cost structure allowances for corrective measures.	Project design will focus on the importance of climate change and water management. An up-front risk assessment will be carried out and specific measures will be included in the activities to mitigate risks.